

ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
02 mars 2026

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 1^{er} juin 2026*

UA

ua

U/A

UA

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 02 mars 2026 à 14h06 dans la salle du conseil de la Présidence de l'Université d'Angers, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Mme GROLLEAU.

GROLLEAU Françoise Présidente de l'université	Présente
CAMUS Sandra Vice-Présidente Recherche	Présente
AMIARD Stéphane	Absent
BARBEROUSSE Michel	Présent
BONNET Manon	Excusée
BOURSIER Jérôme	Absent
BRIS Céline	Absente
BUSSON-BENHAMMOU Corine	Absente
CANEVET David	Présent
CARLES Rémi	Excusé, donne procuration à Gilles STUPFLER
CIRET Charles	Présent
CONTAMINA Sandra	Excusée, donne procuration à Aude DUCROQUET
DUCROQUET Aude	Présente
DUHAMEL Philippe	Excusé
FASQUEL Jean-Baptiste	Présent
FASSOT Céline	Excusée, donne procuration à Sandra CAMUS
GERARD Marie-Françoise	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Excusé, donne procuration à Aude DUCROQUET
GOUDET Olivier	Absent
HERMETET Anne-Rachel	Présente
JACQUES Marie-Agnès	Présente
LAGARCE Frédéric	Présent
LAMBERT WIBER Sophie	Excusée
LE NAN Frédérique	Excusée, donne procuration à Patrice MARCILLOUX
LEGENDRE Claire	Présente
MARCILLOUX Patrice	Présent
MARIE DIT CHIROT Clément	Présent
MERCIER Nicolas	Présent
MILLOT Vincent	Excusé, donne procuration à Marie-Agnès JACQUES
PAGANO Alain	Présent
PETIT Quentin	Présent
PIRES NEGRAO Marcelo	Présent
SCHMIDT Aline	Présente
SECOUE Pierre	Présent
STUPFLER Gilles	Présent
TAILLEFAIT Antony	Excusé
VAN BOGAERT Patrick	Présent

Membres à titre consultatif présents :

Guillaume BASTIAT, représentant de la SFR ICAT

Bruno CASTANIER, Vice-président Valorisation, Innovation et Partenariats

Nicolas CLERE, Directeur du collège doctoral

Frédéric LARDEUX, Directeur de la faculté des Sciences

Martine LONG, Doyenne de la Faculté droit, économie et gestion

Olivier LAIGNEAU, Directeur général des services

Karima THOMAS, Dierctrice-adjointe de l'IUT

Secrétariat de séance :

Service des affaires institutionnelles

Ordre du jour :

Table des matières

Informations générales	1
Évaluation HCERES	4
Retour sur les webinaires relatifs aux projets-bonus.....	2
Etat d'avancement des réflexions du GT sur la simplification dans la recherche	2
Organisation dédiée à l'accompagnement autour des données de la recherche	3
Mise en place d'un Copil Science Ouverte	4
Informations générales	1
Évaluation HCERES	1
Retour sur les webinaires relatifs aux projets-bonus.....	2
État d'avancement des réflexions du GT sur la simplification dans la recherche	2
Organisation dédiée à l'accompagnement autour des données de la recherche	3
Mise en place d'un Copil Science Ouverte	4
1. Procès-verbaux	4
1.1 Procès-verbal de la Commission de la recherche du 6 octobre 2025 - reporté	4
1.2 Procès-verbal de la Commission de la recherche du 15 décembre 2025 - reporté .	4
2. Prospective et moyens	4
2.1 AAP Allocations UA 2026 - vote.....	4
2.2 AAP Allocations handicap 2026 - vote	8
Présentation des enjeux prioritaires de recherche régionaux, nationaux et européens	8
Enquête d'insertion jeunes docteurs.....	11
Bilan d'activités du pôle doctoral	12
Restructuration des ED.....	13
Discussion : attractivité du doctorat.....	14
Présentation des élections commissions permanentes et calendrier : CVet et Commission des relations internationales	15
3. ANNEXE : diaporama de la séance du 02 mars 2026	18

Mme GROLLEAU ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h06. A l'ouverture de la séance du 02 mars 2026, 25 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 20 membres présents et 5 membres représentés). Elle fait état des excusés et procurations.

Informations générales

Évaluation HCERES

Madame CAMUS rappelle qu'elle avait déjà présenté les étapes de l'évaluation qui n'ont pas évolué. La seule nouvelle supplémentaire est que l'Université d'Angers a enfin reçu les guides d'évaluation des unités de recherche au début du mois de février. La campagne sera lancée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) en septembre 2026, avec un temps d'échange stratégique préparatoire sur l'évaluation entre la gouvernance et le HCERES. Les dossiers des unités de recherche devront remonter en novembre 2026 avant un dépôt sur la plateforme du HCERES début 2027. Le HCERES visitera les unités de recherche en avril 2027 et les rapports seront publiés en octobre 2027. Le nouveau contrat devrait débuter en janvier 2028 ou 2029.

L'évaluation sera ascendante c'est-à-dire qu'elle part des priorités mises en avant par les directeurs d'unité. Le dossier sera plus court que les années précédentes. Le HCERES précise qu'il est important d'apporter les éléments stratégiques pour valoriser le travail réalisé dans les unités de recherche et le projet, tout en veillant à limiter la charge du travail du personnel. C'est la raison pour laquelle 15 pages seront suffisantes pour les unités de moins de 20 permanents alors qu'on peut aller jusqu'à 40 pages pour les unités de plus de 50 permanents. Les unités qui ont plusieurs équipes peuvent ajouter 4 pages par équipe, sans dépasser 80 pages. Il faudra décrire le bilan de l'unité sur les 5 dernières années (2021-2025) et présenter le projet de l'unité pour les 6 prochaines années (2027-2032). Le dossier sera constitué d'un préambule, d'un texte structuré autour des 4 dimensions, d'annexes, d'un portfolio, d'informations sur les ressources humaines et d'informations complémentaires jugées nécessaires. Les 4 grandes dimensions évaluées sont les suivantes :

- Avancée des connaissances & rayonnement scientifique : Autoévaluation de son bilan scientifique (bilan)
- Inscription des activités de recherche dans la société : Autoévaluation de son bilan scientifique (bilan)
- Ressources humaines, culture de recherche & intégrité scientifique : Une présentation de son collectif et une autoévaluation de sa culture de recherche (bilan)
- Vision stratégique, pertinence & faisabilité du projet : Élaboration d'un projet scientifique pertinent et réaliste, en adéquation avec les moyens humains, matériels et financiers qu'elle estime pouvoir mobiliser (projet)

Madame CAMUS annonce, en conclusion, qu'un webinaire sera organisé le 10 mars prochain par la Direction de la recherche, de l'innovation et des études doctorales (DRIED) et une conférence des directeurs d'unités se déroulera le 24 mars 2026 afin de répondre aux questions. Elle précise que les SFR ne sont pas évalués mais des SFR ont demandé à

être évaluées par le HCERES. Le HCERES peut en effet évaluer plusieurs structurations, encore faut-il en faire la demande.

Arrivée de Mme SCHMIDT à 14h15

[Retour sur les webinaires relatifs aux projets-bonus](#)

Madame CAMUS informe que deux webinaires en ligne ont été organisés en janvier dernier lors desquels elle a rappelé le principe des projets-bonus. Des rendez-vous sont planifiés avec l'ensemble des directeurs d'unité au mois de mars pour faire le point sur les projets-bonus qui seront remontés. Ceux-ci seront présentés lors de la prochaine Commission de la recherche qui aura lieu le 13 avril 2026. Elle tient à bien rappeler qu'il n'y a pas de mise en concurrence des unités de recherche. Les bonus sont associés aux laboratoires, et l'idéal est que l'ensemble de l'enveloppe puisse être attribuée. Les petites unités sont considérées au regard de leur taille et de leur situation. L'ambition ne sera en effet pas identique entre une petite unité et une unité à effectif élevé, l'important étant que l'unité montre une dynamique.

[État d'avancement des réflexions du GT sur la simplification dans la recherche](#)

Arrivée de M. LAGARCE à 14h28

Madame CAMUS propose de faire un point d'information sur le groupe de travail sur la simplification dans la recherche, qui s'est focalisé sur les irritants. Elle a en effet demandé aux directeurs d'unités de recherche ce qu'ils considéraient comme étant des irritants administratifs. Elle a ensuite travaillé avec le DGS sur un classement des différents irritants et un groupe de travail a été constitué dans lequel on retrouve deux enseignants-chercheurs, un membre du Pôle Gestion Finances Recherche (PGFR), un personnel CNRS de laboratoire, un membre de la Direction des affaires financières et Achats (DAFA) et l'agent comptable. Plusieurs problématiques ont été mises en évidence et sur lesquelles il faut apporter des réponses à plus ou moins court terme. Il a notamment été évoqué la problématique de devoir dépenser sur une très courte période mais aussi un manque de prise en compte des réalités du quotidien des chercheurs et des unités, des procédures pas toujours présentées de manière claire (surtout pour des petits achats), un manque de confiance parfois exagéré, etc.

En réponse, le groupe de travail propose de mettre en place une carte achat qui sera attribuée à tous les directeurs d'unité à partir de janvier 2027. Les directeurs d'unité devront conserver les justificatifs. Les dépenses sur des petits montants seront regardées pour les dernières années, ce qui permettra de déterminer un montant par unité de recherche. Cette carte achat sera particulièrement pertinente dans le cadre d'inscription à des colloques, d'achats d'ouvrages, d'achats sur des plateformes, etc. L'idée est de simplifier les process, ce qui fait qu'il n'y aura pas de contrôle systématique. En cas de contrôle, il faudra que le directeur d'unité soit à même de justifier la dépense.

Monsieur LAIGNEAU a compris que la carte achat était la bonne solution pour répondre à cette problématique de confiance sur les usages budgétaires et financiers du quotidien. À partir du 1^{er} janvier 2027, chaque directeur d'unité sera muni d'une carte d'achat avec un

montant plafond assez large afin de permettre de réaliser toutes les dépenses liées aux laboratoires sur l'ensemble de l'année. Le dispositif est basé sur un principe de confiance. Aucun contrôle ne sera effectué même si des contrôles ponctuels peuvent être menés par l'agence comptable voire la Cour Régionale des Comptes. La DAFA et la DRIED seront en appui des directeurs d'unité s'ils ont des questions sur tel ou tel type de dépense. Monsieur LAIGNEAU prend le cas de l'achat d'ordinateurs. Acheter un ordinateur via cette carte achat coûtera beaucoup plus cher que l'ordinateur qui sera fourni par la Direction du développement du numérique (DDN) via un marché public de l'Agence de Mutualisation des Universités et Établissements (AMUE). Il conseille donc de solliciter la DRIED ou la DAFA pour toute question au sujet d'une dépense. Il rappelle qu'il existe aussi un marché sur les frais de bouche.

Madame CAMUS indique que le groupe de travail a également travaillé sur une procédure de simplification pour la signature des ordres de mission à l'international. Les signatures étaient trop nombreuses en raison d'un excès de volonté de sécurisation. Or, le niveau de risque n'est pas identique selon les pays de destination. La nouvelle procédure sera applicable dans quelques semaines, avec une validation réalisée par les directeurs d'unité pour les mobilités internationales dans les pays qui ne sont pas à risque. La procédure sera plus contraignante pour les déplacements vers des pays à risque puisqu'il faudra notamment l'autorisation du haut fonctionnaire défense (HFD). Des contrôles plus serrés se feront également pour les unités de recherche ZRR (zone à régime restrictif).

Madame GROLLEAU précise que l'idée est de ne plus demander la validation du directeur de composante et de la vice-présidente en charge des relations internationales, hormis dans le cas des pays en zone orange et rouge. Ce point doit encore passer en conseil de gouvernance avant de le valider définitivement.

Madame CAMUS informe que le groupe de travail poursuit ses analyses sur les irritants. Des petites actions peuvent avoir des effets très importants et soulager les chercheurs.

Madame GROLLEAU annonce qu'un groupe de travail a également été mis en place au niveau national, sous le pilotage de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), qui s'intitule "Simplification de la recherche". Elle y assistera en tant que présidente du conseil des personnels et des moyens de France Universités.

Madame CAMUS identifie un problème d'absence de clarté dans les textes sur les délégations de signature des directeurs d'unité. La pluriannualité fait partie des éléments de simplification et a été mise en place pour les projets-bonus dès septembre prochain. Des questions portent enfin sur l'harmonisation des procédures avec les organismes nationaux de recherche (ONR).

Organisation dédiée à l'accompagnement autour des données de la recherche

Madame CAMUS effectue un point d'information sur l'organisation dédiée à l'accompagnement autour des données de la recherche. L'Université d'Angers a des compétences multiples sur les données de la recherche. Ces compétences répondent à des besoins croissants des chercheurs : réalisation de plan de gestion des données (PGD), temps et outils de calcul intensif sur les données de la recherche, espace de stockage

sécurisé, mobilisation de l'IA pour traiter de grandes bases de données... La difficulté est que ces compétences sont réparties de façon atomisée à l'Université d'Angers. L'objectif de la réflexion est donc donner un accès à tous aux diverses compétences sur les données de la recherche, de façon simple et claire. L'idée consiste à structurer un guichet unique à l'Université d'Angers sur les données de la recherche. Un premier état des lieux a été effectué avec une identification des besoins en termes d'accompagnement sur les données de la recherche, de gestion, de documentation, de conservation, de partage, d'ouverture, de traitement, d'analyse, de stockage, etc. Les compétences se trouveraient dans un pôle "données" composé de collègues de la BUA, de la DRIED, des unités de recherche, du comité d'éthique, du Lab'UA, du CHU, de la MSH Ange Guépin, etc. L'objectif est que l'Université d'Angers soit labellisée "Atelier de la donnée de la recherche" par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) à l'instar de 25 établissements d'enseignement supérieur et de la recherche dont Nantes Université, ce qui permettrait d'obtenir des budgets supplémentaires. Damien HAMARD sera présent lors de la prochaine Commission de la recherche pour effectuer une présentation plus exhaustive de ce point.

Mise en place d'un Copil Science Ouverte

Madame CAMUS indique qu'un COPIL Science ouverte se met en place à l'échelle de l'établissement. Un appel à candidature pour y participer avait été lancé l'année dernière et une première réunion a été organisée le 5 février 2026. Ce n'est pas une instance décisionnaire et l'idée est de travailler ensemble sur la science ouverte. Une feuille de route avait été rédigée, mais celle-ci est très complète et il faudra prioriser certaines actions. Une Journée Science Ouverte sera enfin organisée le 21 mai prochain à la MRGT.

Points soumis au vote

1. Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal de la Commission de la recherche du 6 octobre 2025 - reporté

Point reporté

1.2 Procès-verbal de la Commission de la recherche du 15 décembre 2025 - reporté

Point reporté

2. Prospective et moyens

2.1 AAP Allocations UA 2026 - vote

Madame CAMUS informe que l'Université d'Angers a décidé de maintenir le niveau de soutien aux allocations doctorales, ce qui constitue une position particulièrement forte de la part de la gouvernance. Il y a ainsi 19 allocations doctorales affectées aux écoles doctorales (ED) sachant que la dotation du ministère ne permet d'en couvrir que 16. Par

4

ailleurs, 8 équivalents thèse (50 % ou 100 %) sont financés par l'Université d'Angers dont 1,5 équivalent thèse maximum dédié aux allocations postdoctorales. Il n'y aura pas d'allocation handicap financée par l'Université d'Angers en 2026 puisque c'est au tour du MESRE de la financer. Les critères de sélection de l'APP UA sont les suivants :

- Priorité aux thèses cofinancées, et aux thèses tandem (cofinancement Région)
- Cohérence avec la stratégie scientifique de l'unité et/ou du pôle de recherche concerné.
- Encadrement proposé (l'encadrant sera titulaire de l'HDR).
- Faisabilité scientifique du projet de thèse/postdoctorat.
- Caractère innovant.
- Engagement à participer à des événements ou opérations de diffusion de la culture scientifique.
- Engagement à ce que toute publication issue des travaux soit déposée en Open Access sur HAL en accord avec la législation.
- En cas d'obtention d'un financement sur un autre dispositif, le sujet sera déclassé du présent appel à projet au profit des projets classés en liste complémentaire.
- Pour les demandes d'allocations postdoctorales, les nouveaux projets seront prioritaires, ainsi, les prolongations de post-doctorants déjà en poste ne seront pas prioritaires

Elle rappelle également le fonctionnement de l'AAP Allocations de la Région qui prévoit un cofinancement avec les ONR et les laboratoires ligériens (SHS, Tandem, Cifre, Enjeux sociétaux du territoire) pour une rémunération de 60 k€ + 3k€ de frais d'environnement. La Région a décidé, comme l'année dernière, de regrouper les volets "enjeux sociétaux" et "SHS". Pour 2026, les thématiques sont les suivantes :

- Défis environnementaux : mobilités durables, énergies renouvelables, sécurité alimentaire, agriculture durable, biodiversité, gestion durable de l'eau, procédés et bâtiments innovants, fabrication décarbonée, gestion et traitement des déchets, économie circulaire
- Développement humain et cohésion territoriale : emploi, formation, handicap, accessibilité, santé et thérapies innovantes, jeunesse, santé mentale des jeunes,
- Numérique responsable et durable : cybersécurité, IA, réalité augmentée, robotique, réseaux sociaux, usages numériques.

Sur les 8 équivalents thèse disponibles en 2026, plusieurs engagements sont pris (Lumomat, CPJ LAREMA, CPJ MOLTECH, Cofund Breath, convention INRAE), ce qui fait qu'il reste 4 équivalents thèse disponibles. Madame CAMUS comptabilise 7 équivalents thèse demandés pour l'année 2026 dont 10 projets 50 % UA, 1 projet 100 % UA et 3 projets de post-doc (12 mois). Par ailleurs, deux demandes d'allocation handicap seront remontées au ministère et la Commission de la recherche doit les classer :

- Pôle LL SHS, ESO, directeur de thèse : Chadia Arab, "TERRATOIR - TERRitoires TOURistiques et nouvelles vulnérabilités socio-spatiales : l'exemple de Medellin (Colombie)", classé 1 par le bureau de la CR
- Pôle LL SHS, TEMOS, directeur de thèse : Thomas Deswarte, "Le roi des Vandales et des Alains : étude du gouvernement d'un prince chrétien dans l'Afrique post-romaine (429-533)", classé 2 par le bureau de la CR (troisième demande pour le même sujet et le même candidat)

Madame GROLLEAU propose de procéder au vote.

La Commission de la Recherche approuve à l'unanimité avec 28 voix POUR, les allocations handicap.

Madame CAMUS annonce, en préambule de la présentation des classements, que certains sujets sont positionnés sur UA Région au lieu d'UA ALM, et inversement, parce que le bureau de la CR souhaitait faire une répartition plus judicieuse entre la Région et ALM. Il est en effet important que les sujets soient parfaitement en accord avec les thématiques financées par la Région. L'idée a été de respecter autant que possible les classements des SFR et de faire en sorte que tous les pôles de recherche puissent être représentés.

Classement UA Région, volet SHS et Enjeux sociétaux :

- Pôle Santé, MITOVASC, directeur de thèse : Olivier Baris, "Rôle de la signalisation purinergique dans l'instabilité de l'ADN mitochondrial associée au vieillissement cardiaque", classé 1 par le bureau de la CR
- Pôle Math STIC, LARIS, directeur de thèse : David Rousseau, "Développement et implémentation durable de méthodes de contrôle qualité par IA pour les scanners synthétiques commerciaux en radiothérapie IRM-only", classé 2 par le bureau de la CR
- Pôle LL SHS, GRANEM, directeur de thèse : David Cayla, "Les territoires face à la mondialisation et à la transition écologique. Peut-on réencastrer partiellement l'économie locale ? Le cas de la région Pays de la Loire", classé 3 par le bureau de la CR
- Pôle LL SHS, LPPL, directrice de thèse : Catherine Potard, "De la satisfaction à la fatigue compassionnelle jusqu'aux maltraitements chez les aidants professionnels et familiaux : Facteurs individuels protecteurs et à risque", classé 4 par le bureau de la CR

Classement ALM, allocations doctorales :

- Pôle Végétal et Environnemental, SONAS, directeur de thèse : Guillaume Viault, "Obtention de phytoalexines des rosacées pour la protection alternative des cultures de pommier et de poirier", classé 1 par le bureau de la CR
- Pôle LL SHS, CIRPaLL, directrice de thèse : Michelle Ryan, "L'impact des contes révisionnistes de l'autrice britannique Angela Carter", classé 2 par le bureau de la CR

Classement ALM, allocations postdoctorales :

- Pôle LL SHS, ESO, directrice de thèse : Mathilde Plard, " TrailCorpus-IA : Constitution d'un corpus massif et fouille textuelle pour analyser la fabrique mondiale du trail", classé 1 par le bureau de la CR
- Pôle Végétal et Environnemental, SONAS, directeur de thèse : Jean-Jacques Helesbeux, "Exploitation de pharmacophores d'origine naturelle pour le développement d'agents anti-inflammatoires structuralement optimisés pour le relargage contrôlé à partir d'hydrogels dynamiques", classé 2 par le bureau de la CR

Monsieur CASTANIER est surpris par la deuxième demande pour le financement d'une allocation postdoctorale puisqu'il est évoqué une demande de cofinancement via le PUI

PREDICT. Or, le PUI PREDICT ne finance pas d'allocation postdoctorale. Seuls les appels à projet PREDICT sont en effet financés.

Madame CAMUS indique que c'est éventuellement pour un financement complémentaire.

Madame GROLLEAU propose de procéder aux votes.

La Commission de la Recherche approuve à l'unanimité avec 28 voix POUR, le classement des allocations Région SHS et Enjeux Sociétaux.

La Commission de la Recherche approuve à l'unanimité avec 28 voix POUR, le classement des allocations doctorales et postdoctorales ALM.

Classement UA, Allocations doctorales / liste principale :

- Pôle Santé, POPS, directeur de thèse : Samuel Legeay, "Projet PROACTIPH : Promotion en soins primaires de l'Activité Physique Adaptée"
- Pôle Santé, CRCI2NA, directrice de thèse : Charline Miot, "Implications de l'hyperexpression des protéines RAG dans les leucémies aigues lymphoblastiques B de l'enfant réfractaires ou en rechute - Etude HyperRAG"
- Pôle Végétal et Environnemental, SONAS, directeur de thèse : Guillaume Viault, "Obtention de phytoalexines des rosacées pour la protection alternative des cultures de pommier et de poirier"
- Pôle Santé, MITOVASC, directeur de thèse : Olivier Baris, "Rôle de la signalisation purinergique dans l'instabilité de l'ADN mitochondrial associée au vieillissement cardiaque"
- Pôle Math STIC, LARIS, directeur de thèse : David Rousseau, "Développement et implémentation durable de méthodes de contrôle qualité par IA pour les scanners synthétiques commerciaux en radiothérapie IRM-only"
- Pôle LL SHS, GRANEM, directeur de thèse : David Cayla, "Les territoires face à la mondialisation et à la transition écologique. Peut-on réencastrer partiellement l'économie locale ? Le cas de la région Pays de la Loire"
- Pôle LL SHS, LPPL, directrice de thèse : Catherine Potard, "De la satisfaction à la fatigue compassionnelle jusqu'aux maltraitements chez les aidants professionnels et familiaux : Facteurs individuels protecteurs et à risque"
- Pôle LL SHS, CIRPaLL, directrice de thèse : Michelle Ryan, "L'impact des contes révisionnistes de l'autrice britannique Angela Carter"

Classement UA, Allocation postdoctorale / liste principale :

- Pôle Végétal et Environnemental, IRSH, directeur de thèse : Sébastien Aubourg, "FUNctional characterization of a new family of cysteine-rich PEptides (FUN-PEPs)"

Classement UA, Allocations doctorales / liste complémentaire :

- Pôle Math STIC, LARIS, directrice de thèse : Anne Heurtier, "Prédiction du comportement neuropsychologique d'enfants épileptiques à partir de GNNs d'électroencéphalogrammes", classé 1 par le bureau de la CR
- Pôle LL SHS, TEMOS, directeur de thèse : Laurent Vissière, "Des moines qui dominent la ville ? Spatialisation et stratégies des grandes abbayes et prieurés bénédictins d'Angers à la fin du Moyen Âge", classé 2 par le bureau de la CR

- Pôle Santé, MINT, directrice de thèse : Marie-Claire Venier-Julienne, "PriMiSphères : Libération prolongée de protéine thérapeutique : formulation de microsphères poreuses de polymère par le procédé de prilling couplé à une séparation de phase induite par la température", classé 3 par le bureau de la CR

Monsieur LAGARCE souhaite que soient rappelés les critères qui déterminent le classement en bureau de la Commission de la recherche.

Madame CAMUS explique que l'idée est de suivre scrupuleusement les classements des SFR. Il s'agit aussi de faire en sorte que les différents pôles de recherche puissent être servis parce qu'il n'est jamais évident de comparer des projets de thèse d'une discipline à l'autre. Un autre élément qu'elle n'a pas mentionné a trait à éviter, dans la mesure du possible, qu'un même laboratoire ait deux financements de thèse.

Monsieur LAGARCE rencontre des difficultés pour apprécier le caractère innovant des projets de thèse en dehors de son domaine de prédilection.

Madame GROLLEAU insiste véritablement sur le classement des SFR, et on le constate avec les trois projets en liste complémentaire qui ont été classés 2/2, 7/7 et 4/4 par la SFR. En l'absence de remarque complémentaire, elle propose de procéder aux votes.

La Commission de la Recherche approuve à l'unanimité avec 28 voix POUR, le classement des allocations UA sur liste principale.

La Commission de la Recherche approuve à l'unanimité avec 28 voix POUR, le classement des allocations UA sur liste complémentaire.

2.2 AAP Allocations handicap 2026 - vote

Point examiné ci-dessus.

Points non soumis au vote

Présentation des enjeux prioritaires de recherche régionaux, nationaux et européens

Madame CAMUS informe que l'Université d'Angers travaille sur une analyse des thématiques de recherche développées en interne, au sein des unités de recherche. Il a ainsi été demandé aux directeurs d'unité quelles étaient les thématiques importantes développées actuellement, celles qui le seront dans 5 à 10 ans et les thématiques de niche qui mobiliseraient quelques chercheurs. Il est important d'avoir cette vision à court, moyen et long terme étant donné que la pyramide des âges montre que les départs à la retraite seront particulièrement nombreux dans les prochaines années, et l'Université d'Angers va donc devoir renouveler son vivier de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Un autre axe de travail consiste à identifier les partenaires du territoire avec lesquels les collègues travaillent. Le vice-président Valorisation, Innovation et Partenariat s'est emparé de ce sujet pour cartographier ces partenaires socioéconomiques du territoire avec lesquels il va

falloir travailler de manière un peu plus privilégiée sur la recherche. Enfin, l'Université d'Angers n'a pas d'autre choix que de répondre à des appels à projet pour obtenir des moyens. Ces appels à projet peuvent être régionaux, nationaux ou internationaux.

Ainsi, la Région Pays de la Loire a priorisé certaines thématiques dans lesquelles il faut s'inscrire pour espérer obtenir des moyens. Au niveau national, le plan France 2030 fait de la recherche un levier central pour positionner la France comme leader de l'innovation, de la recherche fondamentale à l'industrialisation : "La Recherche, une excellence française" L'État y consacre 3,3 milliards d'euros pour financer 48 programmes de recherche stratégiques, visant à structurer les communautés scientifiques et renforcer le leadership français dans des domaines prioritaires. Ces programmes soutiennent l'émergence d'innovations majeures, la création de leaders industriels et la réponse aux grands défis sociétaux, dont certains à travers des recherches exploratoires aux frontières de la science. Leur mise en œuvre est assurée par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Les grands défis sociétaux sont notamment la santé, la transition écologique, l'énergie, la mobilité, l'agriculture. Lors la Commission de la recherche du 15 décembre dernier, a été présenté l'appel de France 2030 qui investit 300 M€ dans 15 nouveaux programmes de recherche stratégiques, destinés à renforcer la souveraineté scientifique et technologique de la France dans les domaines considérés comme clés du 21^{ème} siècle. Les champs prioritaires sont les suivants :

- Santé : diagnostic précoce, médecine personnalisée, transplantation augmentée ;
- Transition agroécologique : élevage bas carbone, santé des sols ;
- Biodiversité : dynamiques terrestres et appui aux politiques environnementales ;
- Énergie décarbonée : réseaux multi-énergies, e-biocarburants, recherche amont pour le nucléaire ;
- Technologies souveraines : packaging, semi-conducteurs avancés, accélérateurs IA souverains, évaluation de l'IA, jumeaux numériques ;
- Accès à la connaissance scientifique : infrastructures et outils d'analyse basés sur l'IA.

Enfin, Au niveau de la Commission Européenne, les tendances en termes de thématiques de recherche sont les suivantes, tout en sachant que les Objectifs de Développement Durable (ODD) restent la boussole de l'Union Européenne :

- Transition écologique et climatique (Pacte Vert, missions climat) : neutralité carbone, énergie, climat, biodiversité, économie circulaire, formations aux compétences vertes, adaptation au changement climatique ;
- Santé, bien-être et résilience des sociétés : cancer, prévention, innovation thérapeutique, données de santé, médecine intégrative ;
- Transition numérique, données et intelligence artificielle : Recherche en IA, cybersécurité, data, transformation numérique de l'éducation ;
- Transitions économiques, sociales et territoriales ;
- Alimentation, agriculture et ressources biologiques durables : agroécologie et alimentation durable.

Une première discussion a eu lieu à ce sujet en bureau de la Commission de la recherche dont la conclusion a été qu'il ne faut pas forcer tous les chercheurs à aller vers ces thématiques parce qu'il est aussi important qu'ils conservent leur liberté en matière de recherche.

Monsieur LAGARCE estime que les thèmes sont relativement larges et on sait que l'Université d'Angers dispose de crédits pour abonder des financements sur certains projets de recherche. Il suggère d'inciter les équipes de recherche à rentrer dans ces programmes, relativement larges, et que l'établissement conserve des crédits spécifiques UA pour les collègues qui ne rentrent pas dans ces thématiques et permettre ainsi une recherche diversifiée en interne.

Monsieur STUPFLER souligne que ces thématiques sont tellement larges qu'elles omettent des pans entiers de recherche. Il note, par exemple, que les mathématiques sont absentes de ces thématiques hormis sur la question de l'IA. Il ne voit pas non plus grand-chose en physique. Autant il faut encourager les collègues qui le peuvent à entrer dans ces thématiques et aller chercher des fonds, autant l'établissement se doit de fournir un effort envers tous ceux qui ne peuvent pas y émarger, et monsieur STUPFLER croit que ceux-ci sont plus nombreux que ce que l'on pense. Des laboratoires entiers ne se reconnaissent pas dans ces thématiques selon lui.

Monsieur MARCILLOUX les trouve surtout mal rédigées et peu convaincantes pour les chercheurs de l'Université d'Angers. Il est nécessaire que l'ensemble de la communauté soit bien informée de ces thématiques à différents niveaux mais le discours doit être complété en insistant sur les points forts de l'Université et en faisant en sorte que l'établissement ne perde pas la capacité à formuler ses propres thématiques, plus convaincantes intellectuellement.

Madame JACQUES s'interroge sur la part de soutien de l'Université d'Angers qui devrait aller vers ces thématiques ou vers d'autres thématiques. Celles-ci, aussi mal rédigées soient-elles, sont tout de même très concurrentielles, que ce soit au niveau de la France et de l'Europe. L'Université d'Angers peut donc s'y inscrire sans être financée pour autant. Il lui semble que l'établissement dispose d'un certain nombre de projets originaux qu'il faut absolument soutenir, et on peut envisager l'avenir au-delà de ces grandes thématiques, d'autant que celles-ci peuvent évoluer dans le temps. Il faut conserver une capacité d'innovation et explorer des domaines qui ne sont pas forcément financés par ces guichets pour l'instant.

Madame GROLLEAU pense qu'il faut garder en tête que des appels à projet sont lancés sur ces thématiques et l'Université d'Angers a donc tout intérêt à aller chercher des financements, avec l'incertitude d'être lauréat. L'établissement ne pourra pas aider tout le monde non plus compte tenu du contexte budgétaire.

Madame CAMUS confirme que des laboratoires entiers ne se retrouvent pas dans ces thématiques mais ils peuvent être au service de ces thématiques. Elle prend l'exemple d'un appel de la Fondation recherche médicale sur l'environnement et la santé. Les projets doivent être portés par des chercheurs en santé mais les collaborations avec des chercheurs en SHS qui travaillent sur l'environnement constituent une plus-value pour être lauréat.

Monsieur STUPFLER reconnaît qu'on peut pousser des collègues qui ont certaines compétences à collaborer avec d'autres pour développer une recherche interdisciplinaire. Toutefois, beaucoup de collègues font aussi de la recherche fondamentale, qui s'envisage sur un temps très long. Pour que les élus le comprennent, il faut pouvoir leur dire, et

monsieur STUPFLER a l'impression que la classe politique actuelle est incapable de comprendre ce message simple.

Madame GROLLEAU souligne que les ONR sont davantage écoutés par le gouvernement que France Universités. Il est donc important de faire remonter ces éléments via les délégations.

Monsieur STUPFLER assure que c'est ce qui est fait mais la malchance est que le président actuel du CNRS ne voit que l'IA dans les mathématiques.

Monsieur LAGARCE pense qu'il faut comprendre la logique du payeur qui souhaite mettre en avant telle ou telle thématique. Il faut pouvoir présenter des projets de recherche qui vont intégrer de la recherche fondamentale, tout en ayant une finalité appliquée afin de répondre à la logique du payeur qui a besoin de communiquer sur les projets financés.

Madame GROLLEAU rappelle que la France devrait consacrer 3 % de son PIB à la recherche. L'effort de recherche n'est qu'à 2,8 % du PIB.

Enquête d'insertion jeunes docteurs

Monsieur CLERE présente une enquête concernant les diplômés qui est réalisée toutes les années impaires. Ces données datent de l'année 2023. En 2018, il y a eu 77 diplômés en doctorat à l'échelle de l'Université d'Angers mais seulement 45 répondants à l'enquête dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes et 46 % de diplômés internationaux. 91 % des répondants ont un emploi, dont 44 % en CDI et 56 % en CDD. Toutefois, la limite est qu'on peut se poser la question si seuls les diplômés ayant un emploi sont aussi répondants à l'enquête. Il est possible que les 32 diplômés qui n'ont pas répondu ne souhaitent pas communiquer sur leur situation parce qu'ils seraient sans emploi. 70 % sont employés dans le secteur public avec une large majorité dans l'enseignement et 30 % dans le secteur privé. En termes de localisation géographique de l'emploi, 19,5 % sont dans les Pays de la Loire, 5 % en Bretagne, 70 % dans le reste de la France et 5,5 % à l'international. Cette enquête démontre que les diplômés restent dans la Région dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, et la plupart quittent ensuite la Région pour trouver un emploi ailleurs. 54 % des répondants sont satisfaits de leur situation au regard de leur projet professionnel en début de thèse.

Par ailleurs, il y a eu 82 diplômés en doctorat à l'échelle de l'Université d'Angers mais seulement 59 répondants à l'enquête dont 56 % de femmes et 44 % d'hommes et 31 % de diplômés internationaux. 85 % des répondants ont un emploi, dont 40 % en CDI et 60 % en CDD. 88 % sont employés dans le secteur public avec une large majorité dans l'enseignement et 12 % dans le secteur privé. En termes de localisation géographique de l'emploi, 10 % sont dans les Pays de la Loire, 1 % en Bretagne, 63,5 % dans le reste de la France et 15,5 % à l'international. 80 % des répondants sont satisfaits de leur situation au regard de leur projet professionnel en début de thèse.

Ces données sont encourageantes mais comment essayer de toucher la trentaine de diplômés qui ne répondent pas pour avoir une vision objective du devenir des diplômés à l'issue de l'obtention du doctorat ?

Madame GROLLEAU demande s'il est fait appel aux anciens directeurs de thèse pour avoir davantage de répondants, étant donné que certains sont très certainement restés en contact avec leurs anciens doctorants.

Monsieur CLERE explique que cette enquête n'est pas réalisée avec le concours des directeurs de thèse mais ceux-ci pourraient effectivement venir en appui.

Madame SCHMIDT souhaite savoir si ces docteurs restent dans une situation précaire étant donné que 60 % sont quand même en CDD. Il faudrait aussi savoir si ceux qui sont en CDI sont au niveau de rémunération qu'ils attendaient.

Monsieur CLERE indique que les salaires sont plutôt en phase avec ce qu'ils attendaient. Il n'est pas fait état de précarité salariale pour les docteurs en CDI. En revanche, il n'a pas d'information sur l'origine des CDD et la durée, même si plus de 80 % sont satisfaits de leur situation après trois ans. Il reconnaît qu'il y a quelques limites à l'interprétation de ces données.

Madame SCHMIDT pose cette question parce que les étudiants de master ne sont plus motivés à l'idée de faire un doctorat lorsqu'ils interrogent les jeunes docteurs. Pour convaincre les étudiants de master de poursuivre en thèse, il faut comprendre pourquoi les jeunes docteurs ont un tel discours.

Monsieur CLERE signale qu'il est aussi devenu plus difficile d'obtenir certains emplois publics post-thèse.

Madame SCHMIDT trouve quand même dramatique qu'un seul docteur sur deux soit satisfait de sa situation 5 ans après l'obtention de son diplôme.

Monsieur PETIT pense qu'il serait intéressant de savoir si les docteurs dans le domaine de la santé ont une meilleure ou moins bonne insertion que les SHS, ou autre.

Monsieur CLERE explique que les enquêtes sont paramétrées à l'échelle du collège doctoral. Or, le collège doctoral sera prochainement à l'échelle de l'Université d'Angers, ce qui permettra d'affiner les enquêtes. Ce n'est pas un choix qui avait été fait dans la structure actuelle, à l'échelle de la Région, pour suivre l'insertion des diplômés. Par ailleurs, il existe des données nationales et on pourrait qualifier les taux d'insertion d'excellents pour l'Université d'Angers. Toutefois, monsieur CLERE a déjà évoqué les limites de l'enquête et l'absence d'information sur l'origine des diplômés, les écoles doctorales de provenance, les contrats obtenus, etc. ne permet pas véritablement de se prononcer.

Bilan d'activités du pôle doctoral

Monsieur CLERE observe que le nombre de doctorants inscrits a significativement augmenté en 2025 alors qu'il était en diminution depuis l'année 2021. On est ainsi passé de 323 doctorants inscrits en 2024 à 391 en 2025, en lien avec une progression du nombre de primo-entrants. Cette augmentation s'explique par les financements obtenus à l'échelle de l'Alliance EU-Green et du COFUND, et grâce aux reliquats de l'ex-UBL. Le nombre de

thèses CIFRE a également augmenté, tout comme le nombre de cotutelles. Le soutien fort de l'établissement a enfin permis de casser cette courbe descendante. La durée moyenne du doctorat est de 57,4 mois en 2025 alors qu'elle était de 49,8 mois en 2024. Le message passé auprès des écoles doctorales est de faire en sorte, autant que possible, que la durée soit assez proche des 36 mois. Néanmoins, on constate que le pourcentage de doctorants qui s'inscrivent au-delà de la 5^{ème} année diminue année après année. Il y a eu 10 doctorants qui ont abandonné leur thèse en 2025 en raison d'un épuisement. Certains se rendent aussi compte très rapidement que le doctorat n'est pas fait pour eux et l'Université arrive parfois à les réinsérer vers d'autres projets professionnels. Des abandons sont enfin liés à des situations conflictuelles avec les directeurs de thèse.

Il y a 208 doctorantes (53,2 %) et 183 doctorants (46,8 %) en 2025 mais il faut savoir que le nombre de doctorantes est parfois très faible dans certaines écoles doctorales. 60 % des doctorants proviennent d'une formation suivie en France et 40 % proviennent d'une formation suivie à l'international, et l'Université d'Angers n'arrive pas à attirer davantage de doctorants étrangers malgré les projets mis en place. Nicolas CLERE profite de cette présentation pour indiquer que le nombre de soutenances d'HDR est en progression sur les cinq dernières années (15 en 2021, 24 en 2025).

Départ de Mme DUCROQUET à 16h05

Monsieur LAGARCE souhaite savoir si le nombre restreint de financements de thèse limite le nombre de thèses.

Monsieur CLERE explique que certaines écoles doctorales faisaient un classement sur la base des critères pédagogiques de master 2. Or, des étudiants internationaux n'étaient pas retenus aux oraux sous couvert de l'absence de classement en master 2 dans leur pays d'origine. Il a donc été demandé que tous les candidats internationaux soient auditionnés à partir du moment où ils valident un master 2 qui est le prérequis pour pouvoir prétendre à s'inscrire en thèse.

Madame GROLLEAU reconnaît que l'établissement aimerait que toutes les demandes soient classées en liste principale. Toutefois, ce n'est pas possible en raison des contraintes budgétaires.

Restructuration des ED

Monsieur CLERE rappelle que, pour le prochain contrat, le choix s'est porté sur la mise en place de trois écoles doctorales dont les noms ont vocation à évoluer selon les thématiques et les spécialités. Elles sont pour l'instant appelées de la façon suivante :

- Pôle ED SHS (ALL, STT, ECLIS, DSP, EDGE) : 88 doctorants (D1-D3 24/25)
- ED Sciences et Ingénierie (SIS, 3MG, MathSTIC) : 87 doctorants (D1-D3 24/25)
- ED Biologie, Santé, Végétal, Environnement : 84 doctorants (D1-D3 24/25)

Un appel à candidatures par binôme pour la direction de ces ED a été lancé avant les congés de fin d'année, avec une réponse possible jusqu'à début février 2026. Les candidatures sont les suivantes :

- Pôle ED SHS : Jérémy BESNARD, Pauline BRULEY (Joël HAUTEBERT, Adrian POP, Florent QUELLIER au sein du bureau) (*pour information : Nathalie CARCAUD, Béatrice PLOTTU (IARA) → souhait d'être au conseil de l'ED*)
- ED Sciences et Ingénierie (SIS, 3MG, MathSTIC) : David ROUSSEAU, Lionel SANGUINET (binôme 1) / Abdérafi CHARKI, Xavier ROULLEAU (binôme 2)
- ED Biologie, Santé, Végétal, Environnement : Emilie ROGER-TALIBART, Jérémy LOTHIER (*pour information : Béatrice TEULLAT (IARA) a présenté une candidature sans binôme associé*)

En termes de calendrier d'accréditation des ED, la Commission de la recherche devra se positionner en avril prochain sur les binômes retenus pour piloter les ED. Ils vont ensuite pouvoir commencer à travailler sur leur projet (projet pédagogique, projet scientifique, capacité d'encadrement (périmètre, potentiel d'encadrement, durée de thèse, modalités de recrutement...), gouvernance et organisation, ambitions du projet (ouverture internationale...)). Ce projet devra être déposé au HCERES, sous le volet formation, en fin d'année 2026 et les ED telles qu'on les connaît actuellement prendront fin au 31 août 2028.

La composition du jury pour l'audition des porteurs de projets envisagée, est la suivante : Sandra CAMUS, VP recherche ; Nicolas CLERE, Directeur pôle doctoral UA ; Bénédicte GIRAULT, Directrice de la recherche ; Jean-François BRUGGEMAN, responsable administratif pôle doctoral UA ; 1 représentant IA-RA ; 1 représentant par pôle de recherche (dont 1 végétal et 1 environnement) ; 1 représentant par UR pour la future ED Sciences et Ingénierie (car candidatures de 2 binômes)

Discussion : attractivité du doctorat

Monsieur CLERE souhaite engager une réflexion avec les nouveaux porteurs de projet des ED et actionner des leviers dans le but d'augmenter l'attractivité du doctorat. Il émet l'idée de répondre à des COFUND afin d'agir sur le nombre de primo-entrants mais aussi sur l'origine international des doctorants.

Départ de M. VAN BOGAERT à 16h20

Madame SCHMIDT demande si les étudiants internationaux qui viennent à l'Université d'Angers en Erasmus pendant quelques mois sont sollicités. Elle sait que les directions des universités allemandes sont très actives à ce sujet.

Monsieur CLERE répond que non, à sa connaissance.

Madame GROLLEAU imagine que cette mission revient aux responsables de master.

Monsieur CASTANIER informe que Polytech est en réflexion pour monter un programme de type graduate school. Les ingénieurs s'en vont en effet dans l'industrie et ne souhaitent pas s'engager dans une thèse. Or, les contrats de professionnalisation fonctionnent très bien en M2 et l'idée est de créer un statut d'étudiant en contrat de professionnalisation orienté recherche, avec une poursuite possible en thèse en activant les sources de financement de type CIFRE ou thèse en contrat de droit privé. Il sait que la Région est

extrêmement intéressée par ce type de réflexion, et pourrait éventuellement aider l'Université à financer un tel dispositif.

Monsieur CLERE identifie aussi des réponses à des appels à projet européens pour l'obtention de doctorat, hors COFUND.

Madame GROLLEAU pense qu'il y a deux leviers possibles. En cas de financement, il sera effectivement plus facile d'attirer les futurs candidats. Par ailleurs, il faut savoir communiquer de façon beaucoup plus agressive vers l'extérieur alors que l'Université d'Angers dispose d'un certain nombre d'atouts dont l'attractivité de la ville, les bons taux d'insertion en licence comme en master, la rénovation de ses campus, etc.

Présentation des élections commissions permanentes et calendrier : CVet et Commission des relations internationales

Madame PRUDHOMME annonce que des élections sont organisées en ligne pour le renouvellement complet des usagers et partiel des personnels au sein des commissions permanentes et des conseils de gestion des services communs, les 31 mars et 1^{er} avril 2026. Parmi ces élections, certaines ne sont ouvertes qu'aux membres de la Commission de la recherche. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au jeudi 26 mars 2026 inclus. Les liens vers les formulaires de candidature ont été transmis le jeudi 05 mars 2026. D'autres élections sont organisées au sein du Conseil d'Administration, de la CFVU et du conseil académique et sont ouvertes pour certaines à tout membre élu ou à l'ensemble de la communauté universitaire. Les membres de la Commission de la Recherche peuvent donc également se porter candidats à ces différentes élections. Parmi ces élections, certaines sont organisées au sein de la Commission de la Recherche pour 3 commissions et conseils de gestion.

- Commission des relations internationales :
 - 2 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es élus à la CR
 - 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
- Commission vie de l'établissement :
 - 1 siège de représentant.e par des étudiants élus à la CR
 - 1 siège de représentant.e enseignant.e-chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e élu à la CR
- Conseil de service du SSE : 3 sièges de représentants.es des étudiants élus au CAC
- Commission des statuts : 4 sièges de représentants.es étudiants dont au moins 2 par des étudiants élus au sein des Conseils Centraux
- Commission du numérique : 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers
- Commission du patrimoine immobilier :
 - 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers
 - 2 sièges de représentant.e enseignant.e-chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e du site de SANTÉ
- Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante : 3 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers

- Comité suivi licence-master : 6 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers dont 2 au moins par des étudiants élus au sein de la CFVU
- Commission égalité : 4 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers dont 3 engagés dans un cursus de licence ou master et 1 engagé dans un cursus de doctorat
- Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences, discriminations et harcèlements : 4 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers dont 2 engagés dans un cursus de doctorat
- Cellule aide sociale étudiante : 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers
- Conseil des sports du SUAPS : 4 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers inscrits au SUAPS
- Conseil de gestion du SCDA : 3 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers
- Conseil de gestion et orientation du SCAFOP : 1 siège de représentant.e des étudiants de l'Université d'Angers
- Conseil de gestion du SUIO-IP : 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers
- Conseil de service du SSE : 1 siège de représentant.e des étudiants de l'Université d'Angers
- Conseil culturel d'UA-Culture :
 - 8 sièges de représentants.es des étudiants de l'Université d'Angers représentants les 8 composantes de l'Université d'Angers
 - 2 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es des pôles LLSH et SANTÉ
- Commission des personnels (CoPe) :
 - 8 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es de l'Université d'Angers
 - 8 sièges de représentants.es des personnels BIATSS de l'Université d'Angers

Madame MANCEAU présente la commission des relations internationales (CRI). Il s'agit d'une instance d'échange, d'information et de débat qui se réunit environ 3 fois par an et est notamment en charge de valider le dispositif de répartition des aides financières à la mobilité étudiante sortante. Les thèmes abordés sont les suivants :

- Mise en œuvre de la stratégie internationale
- Développement de partenariats : collaborations avec des universités étrangères
- Mobilité étudiante : échanges d'étudiants, que ce soit par le biais de programmes d'échanges comme Erasmus+ ou d'autres initiatives internationales
- Soutien aux projets européens : projets de formation ou de recherche collaboratifs à l'international, accès à des financements extérieurs
- Promotion de la culture et de la langue : francophonie, apprentissage des langues et découverte de différentes cultures au sein de l'université
- Opportunités internationales pour étudiants et personnels : bourses et programmes d'échange (BDI)

Deux membres de la Commission de la recherche siègent au sein de cette commission et ces sièges sont actuellement vacants.

Départ de Mme SCHMIDT et M. BARBEROUSSE à 16h32

Monsieur BORDET présente la commission vie de l'établissement (CVet) qui a été instaurée il y a une dizaine d'années du fait des difficultés rencontrées par la CFVU pour trouver le temps de discuter des éléments de vie universitaire entendue au sens large. Il s'agit d'une certaine singularité dans le paysage des universités françaises. On y trouve quatre sous-commissions dont la sous-commission initiatives étudiantes, la sous-commission CVEC, la sous-commission des personnels et la sous-commission politique sociale étudiante/solidarité. Les missions de la CVet sont les suivantes :

- Mise en cohérence des projets de la communauté universitaire
 - Compétence dans les domaines culturel, sportif, d'action de bénévolat, d'aide à la vie étudiante, d'animation des campus, d'animation interne ou toute autre initiative collective des étudiants et/ou des personnels
 - Vise la communauté universitaire dans son ensemble, tant les étudiants.es que les personnels.
- Un rôle de proposition
 - Les projets relevant des Initiatives Étudiantes
 - Les projets "Vie de l'établissement"
 - Calendrier annuel des manifestations portées par l'établissement
- Un suivi des actions menées
 - Le bilan des projets relevant des Initiatives Etudiantes soutenus et le budget consommé

Les grandes orientations pour les années 2026-2028 seront diverses et porteront sur les thématiques suivantes : Lien avec Eu Green (WP8-campus promoteur de santé) ; Solidarité, bien-être et réussite en lien avec la Fondation ; Coordination des acteurs (composantes, services communs Directions) ; Schéma directeur : suivi des actions ; Mesures, données, pilotage ; Campus décentralisés ; Liens avec les partenaires (CROUS, Agglomérations...) ; Approche usager (et cohérence : ex. accessibilité) ; Politique santé mentale / sport-santé ; Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) & HCERES

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h42.

La Présidente
de l'Université d'Angers
Françoise GROLLEAU

3. ANNEXE : diaporama de la séance du 02 mars 2026

Commission Recherche

Lundi 2 mars 2026

Ordre du jour

Informations générales

Points soumis au vote

1. Procès-verbaux - *reportés*

2. Prospectives et moyens

- AAP allocations UA 2026
- AAP Allocations handicap 2026

Points non soumis au vote

1. Présentation des enjeux prioritaires de recherche régionaux, nationaux et européens
2. Enquête d'insertion jeunes docteurs
3. Bilan d'activité du pôle doctoral
4. Restructuration des ED
5. Discussion : attractivité du doctorat
6. Présentation des élections aux Commissions Permanentes et de la CVET et CI

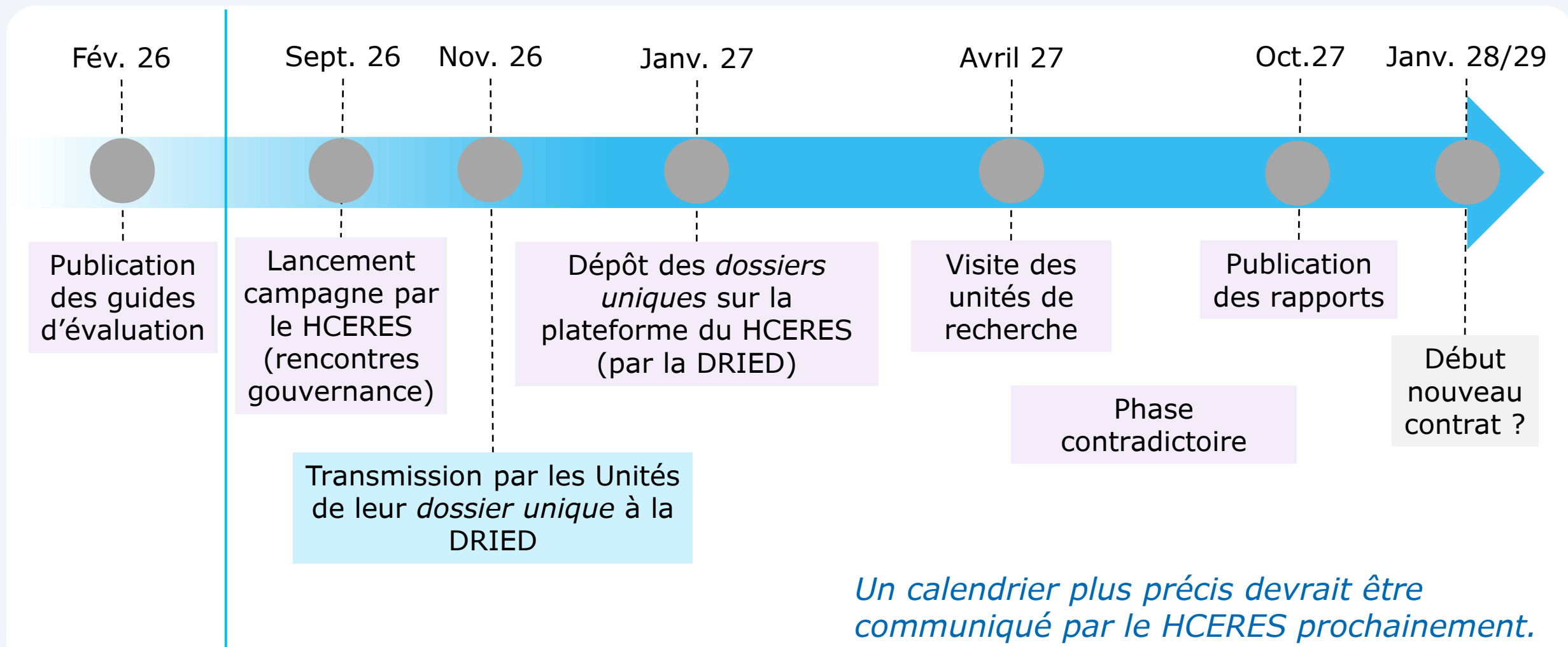


Informations générales

Évaluation HCERES

Unités de recherche

Les étapes de l'évaluation



Le dossier unique

Volume *recommandé* en fonction du nombre de personnels permanents de l'unité :

- < 20 permanents : 15 pages
- < 50 permanents : 30 pages
- > 50 permanents : 40 pages
- Unités avec plusieurs équipes : + 4 pages par équipe, max. 80 pages

Texte argumenté décrivant :

- Le bilan de l'unité du 01/01/2021 au 31/12/2025 (5 ans)
- Le projet de l'unité du 01/01/2027 au 31/12/2032 (6 ans)

Tout d'abord au niveau de l'unité puis décliné pour chaque équipe le cas échéant

Constitution : - Préambule

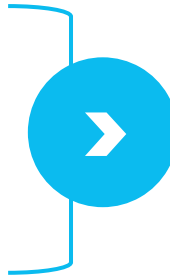
- Texte structuré autour des 4 dimensions
- Annexes
- Portefolio → → →
- Informations ressources humaines
- Information complémentaire jugée nécessaire

Portefolio :

- 20 permanents : 5 éléments
- 50 permanents : 10 éléments
- > 50 permanents : 15 éléments
- Unité avec plusieurs équipes : le nb d'éléments peut être augmenté

Les 4 grandes dimensions évaluées

- Avancée des connaissances & rayonnement scientifique
- Inscription des activités de recherche dans la société
- Ressources humaines, culture de recherche & intégrité scientifique
- Vision stratégique, pertinence & faisabilité du projet



Le travail qui doit être mené par l'Unité

Autoévaluation de son bilan scientifique (bilan)



Une présentation de son collectif et une autoévaluation de sa culture de recherche (bilan)



Elaboration d'un projet scientifique pertinent et réaliste, en adéquation avec les moyens humains, matériels et financiers qu'elle estime pouvoir mobiliser (projet)

Présentation détaillée : webinaire du 10 mars et Conf. des DU du 24 mars 2026.

Retour sur les webinaires relatifs aux projets bonus

Projets-Bonus

Calendrier

- **Février-mars 2026 :**

Remontée par chaque DU des choix de projets pour 2026 susceptibles de donner lieu à des bonus (4 maximum), avec projections pour 2027 et 2028 => définir une trajectoire à trois ans a minima.

Conseil d'initier préalablement un temps de partage entre DU d'une même SFR/Pôle de recherche, voire inter-SFR/Pôle de recherche.

- **Mars 2026** : rencontres DU, SFR et VP R/VP VIP/Délégué Recherche Santé pour fixer les projets-bonus 2026 (compte tenu de la trajectoire 2026-2027-2028).
- **Rentrée 2026-27** : attribution des bonus, avec versement ou report sur 2027 si souhaité par l'unité.
- **Fin 2026/début 2027** : remontée des choix de projets-bonus par les DU pour 2027.

Etat des réflexions du GT sur la simplification dans la recherche

Etat d'avancement des réflexions du GT sur la simplification dans la recherche

Cartes achat

- Une carte nominative, pour chaque DU.
- Justificatifs à conserver.
- Responsabilité à la main des DU.
- Modalités à fixer : montant seuil par carte, dépenses éligibles, lieu de conservation des justificatifs.

Simplification signature OM international

Autres mesures en cours

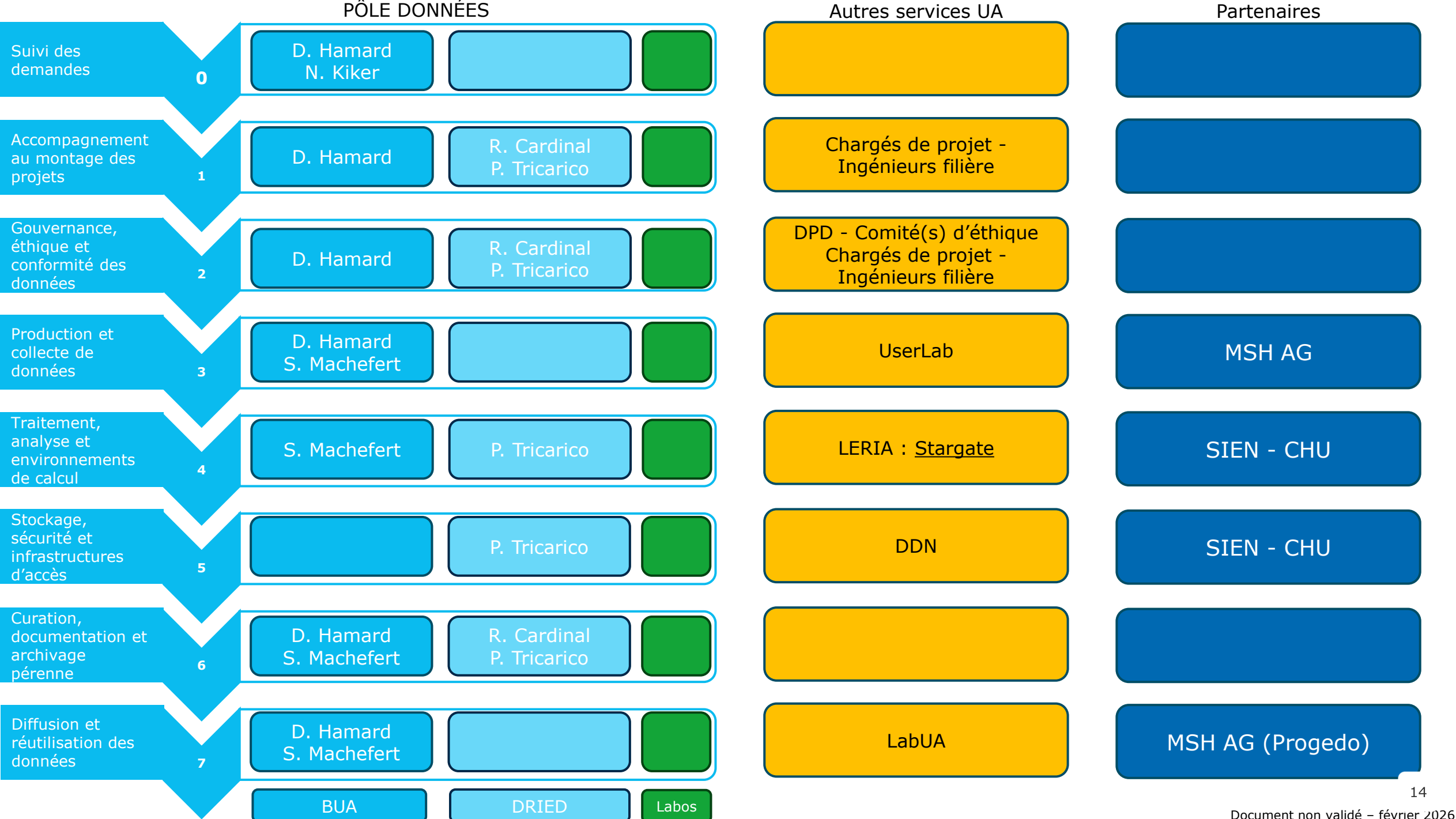
Organisation dédiée à l'accompagnement autour des données de la recherche

Constat et besoins (atelier de la CR du 01/07/2024)

- L'UA a des **compétences multiples** sur les données de la recherche.
- Ces compétences répondent à des **besoins croissants des chercheurs** :
 - réalisation de PGD,
 - temps et outils de calcul intensif sur les données de la recherche,
 - espace de stockage sécurisé,
 - mobilisation de l'IA pour traiter de grandes bases de données...
- **Difficultés** : ces compétences sont réparties de façon atomisée à l'UA.
- **Objectif** : donner un accès à tous aux diverses compétences sur les données de la recherche, de façon simple et claire.



**Proposition de structurer un
guichet unique UA sur les données de la recherche**



Mise en place d'un Copil Science ouverte

Mise en place du COPIL Science ouverte

Composition :

Sandra CAMUS (VP R)

Bruno CASTANIER (VP VIP)

Ronan CARDINAL (DRIED, IGE Science ouverte)

Carole LAUGERY (DRIED, Resp. Pôle Recherche)

Damien HAMARD (Dir. adjoint SCDA)

Olivier ALÉVÊQUE (IR CNRS, MOLTECH-Anjou)

Pierre-Marie ROY (PUPH, MITOVASC)

Magalie MOYSAN (MCF, TEMOS)

Christian LEGROS (PR, MITOVASC, CER)

Pejman RASTI (PR, LARIS)

Magali HARDOUIN (PR, ESO)

Marianne LEFEBVRE (MCF, GRANEM)

1^{ère} session : 5 février 2026 ▶▶▶ Organisation et fonctionnement du COPIL (3 réunions annuelles + des ateliers) + Journée Science Ouverte 2026 (21 mai à la MRGT)

A venir : atelier sur la feuille de route science ouverte et priorisation des actions



Points soumis au vote

01

Procès verbaux

- Procès-verbal de la Commission de la Recherche du 6 octobre 2025 – *reporté*
- Procès-verbal de la Commission de la Recherche du 15 décembre 2025 – *reporté*

02

Prospectives et moyens

- AAP Allocations UA 2026
- AAP Allocations handicap 2026

Disponibilités des allocations doctorales

Rentrée 2025



- **19 allocations** doctorales affectées aux **ED**
- **+ 8 équivalents thèse (50% ou 100%)** financés par l'**UA** dont :
 - **0** allocation **handicap** – *les dossiers déposés seront transmis au Ministère pour financement par celui-ci*
 - **1,5** équivalent thèse maximum dédiée aux **allocations postdoctorales** (12 mois max./postdoc ; 1 an de postdoc = 0,5 thèse).
Les allocations doctorales étant prioritaires, l'attribution d'allocations postdoctorales n'est pas automatique.

Critères de sélection de l'AAP UA



- **Priorité aux thèses cofinancées**, et aux thèses tandem (cofinancement Région)
- Cohérence avec la stratégie scientifique de l'unité et/ou du pôle de recherche concerné.
- Encadrement proposé (l'encadrant sera titulaire de l'HDR).
- Faisabilité scientifique du projet de thèse/postdoctorat.
- Caractère innovant.
- Engagement à participer à des événements ou opérations de diffusion de la culture scientifique.
- Engagement à ce que toute publication issue des travaux soit déposée en Open Access sur HAL en accord avec la législation.
- En cas d'obtention d'un financement sur un autre dispositif, le sujet sera déclassé du présent AAP au profit des projets classés en liste complémentaire.
- Pour les demandes **d'allocations postdoctorales**, **les nouveaux projets seront prioritaires**, ainsi, les prolongations de post-doctorants déjà en poste ne seront pas prioritaires.

AAP Allocations de la Région (ouverture : 1^{er} avril)



- Pour l'AAP Région : cofinancement avec ONR, et laboratoires ligériens : SHS, Tandem, Cifre, Enjeux sociétaux du territoire ; 60 k€ rémunération + 3 k€ environnement.
- L'année dernière, regroupement des volets « enjeux sociétaux » et « SHS » (=> **un seul classement**).
- **Pour 2026, les thématiques sont les suivantes :**
 - Défis environnementaux : mobilités durables, énergies renouvelables, sécurité alimentaire, agriculture durable, biodiversité, gestion durable de l'eau, procédés et bâtiments innovants, fabrication décarbonée, gestion et traitement des déchets, économie circulaire,
 - Développement humain et cohésion territoriale : emploi, formation, handicap, accessibilité, santé et thérapies innovantes, jeunesse, santé mentale des jeunes,
 - Numérique responsable et durable : cybersécurité, IA, réalité augmentée, robotique, réseaux sociaux, usages numériques.

Les demandes de financement



Eq. thèse disponibles en 2026 : 8



Engagements

- Lumomat => **1** éq. thèse
- CPJ LAREMA => **0,5** éq. thèse
- CPJ MOLTECH => **1** éq. thèse
- Cofund Breath => **1** éq. thèse
- COM INRAE => ~~1~~ **0,5** éq. thèse

Reste disponible : 4 éq. thèse

Demandes AAP UA

- 10 projets 50% UA (hors handicap) => **5** éq. thèse
- 1 projet 100% UA (ou 50% UA) => **1** éq. thèse (ou 0,5)
- 3 projets de post-doc (12 mois) => **1** éq. thèse (+0,5 *COM INRAE*)

= 7 éq. thèse demandés (+0,5 COM INRAE)

Demandes contrat doctoral handicap

- 2 projets 100% handicap => Envoi au ministère pour demande de financement (pas de financement UA)

Allocations handicap

Pôle	UR	Clé SFR	ED	Directeur de thèse	Sujet thèse	Demande de financement	Eq. thèse	Avis BCR
LL SHS	ESO	3/7	STT	Chadia Arab	TERRATOUR - TERRitoires TOURistiques et nouvelles vulnérabilités socio-spatiales : l'exemple de Medellin (Colombie)	Handicap	1	1
LL SHS	TEMOS	6/7	STT	Thomas Deswarte	Le roi des Vandales et des Alains : étude du gouvernement d'un prince chrétien dans l'Afrique post-romaine (429-533)	Handicap	1	2

Envoi au ministère pour demande de financement (pas de financement UA)

Classement Région SHS & Enjeux sociétaux

Pôle	UR	Cl SFR	ED	Directeur de thèse	Sujet thèse	Proposition <i>(demande si différente)</i>	Eq. thèse	Avis BCR
Santé	MITOVASC	3/4	BS	Olivier Baris	Rôle de la signalisation purinergique dans l'instabilité de l'ADN mitochondrial associée au vieillissement cardiaque	UA Région <i>(UA/ALM)</i>	0,5	1
Math STIC	LARIS	1/2	MASTIC	David Rousseau	Développement et implémentation durable de méthodes de contrôle qualité par IA pour les scanners synthétiques commerciaux en radiothérapie IRM-only.	UA Région <i>(UA/ALM ou ICO ou fondation)</i>	0,5	2
LL SHS	GRANEM	1/7	EDGE	David Cayla	Les territoires face à la mondialisation et à la transition écologique. Peut-on réencaster partiellement l'économie locale ? Le cas de la région Pays de la Loire	UA Région Ou ADEME Région <i>(UA/ALM/ Région/ADEME)</i>	0,5	3
LL SHS	LPPL	4/7	ECLIS	Catherine Potard	De la satisfaction à la fatigue compassionnelle jusqu'aux maltraitements chez les aidants professionnels et familiaux : Facteurs individuels protecteurs et à risque	UA Région	0,5	4

Classements **ALM**

Allocations doctorales

Pôle	UR	Clf SFR	ED	Directeur de thèse	Sujet thèse	Proposition <i>(demande si différente)</i>	Eq. thèse	Avis BCR
Végétal et env.	SONAS	1/1	VAAME	G. Viault	Obtention de phytoalexines des rosacées pour la protection alternative des cultures de pommier et de poirier	UA ALM	0,5	1
LL SHS	CIRPaLL	5/7	ALL	M. Ryan	L'impact des contes révisionnistes de l'autrice britannique Angela Carter	UA ALM <i>(100% UA ou UA/Région)</i>	0,5	2

Allocations postdoctorales

Pôle	UR	Clf SFR	Porteur de projet	Sujet	Durée	Eq. thèse	Cofin.	Avis BCR
LL SHS	ESO	1/1	M. Plard	TrailCorpus-IA : Constitution d'un corpus massif et fouille textuelle pour analyser la fabrique mondiale du trail	12 mois	0,5	-	1
Végétal et env.	SONAS	2/2	J.C. Helesbeux	Exploitation de pharmacophores d'origine naturelle pour le développement d'agents anti-inflammatoires structuralement optimisés pour le relargage contrôlé à partir d'hydrogels dynamiques	12 mois	0,5	PUI PREDICT (en demande)	2

Classement UA – liste principale 1/2

Allocations doctorales

Pôle	UR	Clf SFR	ED	Directeur de thèse	Sujet thèse	Proposition <i>(demande si différente)</i>	Eq. thèse	Avis BCR
Santé	POPS	1/4	BS	Samuel Legeay	Projet PROACTIPH : Promotion en soins primaires de l'Activité Physique Adaptée	UA Projet PROACTIPH (acquis)	0,5	LP
Santé	CRCI2NA	2/4	BS	Charline Miot	Implications de l'hyperexpression des protéines RAG dans les leucémies aiguës lymphoblastiques B de l'enfant réfractaires ou en rechute - Etude HyperRAG	UA Projet HYPERRAG (acquis)	0,5	LP
Végétal et env.	SONAS	1/1	VAAME	Guillaume Viault	Obtention de phytoalexines des rosacées pour la protection alternative des cultures de pommier et de poirier	UA ALM	0,5	LP
Santé	MITOVASC	3/4	BS	Olivier Baris	Rôle de la signalisation purinergique dans l'instabilité de l'ADN mitochondrial associée au vieillissement cardiaque	UA Région <i>(UA/ALM)</i>	0,5	LP
Math STIC	LARIS	1/2	MASTIC	David Rousseau	Développement et implémentation durable de méthodes de contrôle qualité par IA pour les scanners synthétiques commerciaux en radiothérapie IRM-only.	UA Région <i>(UA/ALM ou ICO ou Fondation)</i>	0,5	LP

Classement UA – liste principale 2/2

Pôle	UR	Clé SFR	ED	Dir. de thèse	Sujet thèse	Proposition <i>(demande si différente)</i>	Eq. thèse	Avis BCR
LL SHS	GRANEM	1/7	EDGE	David Cayla	Les territoires face à la mondialisation et à la transition écologique. Peut-on réencastrer partiellement l'économie locale ? Le cas de la région Pays de la Loire	UA Région <i>(UA/ALM/ Région/ADEME)</i>	0,5	LP
LL SHS	LPPL	4/7	ECLIS	Catherine Potard	De la satisfaction à la fatigue compassionnelle jusqu'aux maltraitements chez les aidants professionnels et familiaux : Facteurs individuels protecteurs et à risque	UA Région	0,5	LP
LL SHS	CIRPaLL	5/7	ALL	Michelle Ryan	L'impact des contes révisionnistes de l'autrice britannique Angela Carter	UA ALM <i>(100% UA ou UA/Région)</i>	0,5	LP

Allocation postdoctorale

Pôle	UR	Clé SFR	Porteur de projet	Sujet	Durée	Eq. thèse	Cofin.	Avis BCR
Végétal et env.	IRHS	1/2	Sébastien Aubourg	FUNctional characterization of a new family of cysteine-rich PEPTides (FUN-PEPs)	12 mois	0,5	-	LP

Classement UA - liste complémentaire

Pôle	UR	Clf SFR	ED	Directeur de thèse	Sujet thèse	Demande de Financement	Eq. thèse	Avis BCR
Math STIC	LARIS	2/2	MASTIC	Anne Heurtier	Prédiction du comportement neuropsychologique d'enfants épileptiques à partir de GNNs d'électroencéphalogrammes	UA ALM ou Projet (sollicité) ou Fondation (envisagé)	0,5	LC 1
LL SHS	TEMOS	7/7	STT	Laurent Vissière	Des moines qui dominent la ville ? Spatialisation et stratégies des grandes abbayes et prieurés bénédictins d'Angers à la fin du Moyen Âge	UA Région	0,5	LC 2
Santé	MINT	4/4	BS	Marie-Claire Venier-Julienne	PriMiSphères : Libération prolongée de protéine thérapeutique : formulation de microsphères poreuses de polymère par le procédé de prilling couplé à une séparation de phase induite par la température	UA ALM	0,5	LC 3



Points non soumis au vote

01



Présentation des enjeux prioritaires de recherche régionaux, nationaux et européens

Thématiques soutenues par la Région Pays de la Loire

Dans le cadre de sa stratégie régionale 2021-2027, la Région Pays de la Loire a réaffirmé son soutien au doctorat par le biais du cofinancement de thèses dont la thématique est axée sur les enjeux sociétaux stratégiques du territoire ligérien.

Définis chaque année, les thématiques priorisées pour 2026 sont les suivants :

- **Défis environnementaux** : mobilités durables, énergies renouvelables, sécurité alimentaire, agriculture durable, biodiversité, gestion durable de l'eau, procédés et bâtiments innovants, fabrication décarbonée, gestion et traitement des déchets, économie circulaire ;
- **Développement humain et cohésion territoriale** : emploi, formation, handicap, accessibilité, santé et thérapies innovantes, jeunesse, santé mentale des jeunes ;
- **Numérique responsable et durable** : cybersécurité, IA, réalité augmentée, robotique, réseaux sociaux, usages numériques.

([Lien vers le site de la Région – AAP Allocations](#))



Thématiques des plans nationaux

Le plan France 2030 ([lien](#)) fait de la recherche un levier central pour positionner la France comme leader de l'innovation, de la recherche fondamentale à l'industrialisation : La Recherche, une excellence française ([lien](#))

L'État y consacre **3,3 milliards d'euros** pour financer **48 programmes de recherche** stratégiques, visant à structurer les communautés scientifiques et renforcer le leadership français dans des domaines prioritaires.

Ces programmes soutiennent l'émergence d'innovations majeures, la création de leaders industriels et la réponse aux grands défis sociétaux, dont certains à travers des recherches exploratoires aux frontières de la science. Leur mise en œuvre est assurée par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Ces grands défis sociétaux sont notamment : **la santé, la transition écologique, l'énergie, la mobilité, l'agriculture.**

Focus France 2030 : 300M€ investis dans 15 programmes de recherche

Lors la CR du 15 déc., a été présenté l'appel de France 2030 qui investit 300M€ dans 15 nouveaux programmes de recherche stratégiques, destinés à renforcer la souveraineté scientifique et technologique de la France dans les domaines considérés comme clés du XXI^{ème} siècle ([lien](#)). Les champs prioritaires sont les suivantes :

- **Santé** : diagnostic précoce, médecine personnalisée, transplantation augmentée ;
- **Transition agroécologique** : élevage bas carbone, santé des sols ;
- **Biodiversité** : dynamiques terrestres et appui aux politiques environnementales ;
- **Énergie décarbonée** : réseaux multi-énergies, e-biocarburants, recherche amont pour le nucléaire ;
- **Technologies souveraines** : packaging, semi-conducteurs avancés, accélérateurs IA souverains, évaluation de l'IA, jumeaux numériques ;
- **Accès à la connaissance scientifique** : infrastructures et outils d'analyse basés sur l'IA.

Thématiques des plans européens

Au niveau de la Commission Européenne, les tendances en termes de thématiques de recherche sont les suivantes :

- **Transition écologique et climatique (Pacte Vert, missions climat)** : neutralité carbone, énergie, climat, biodiversité, économie circulaire, formations aux compétences vertes, adaptation au changement climatique ;
- **Santé, bien-être et résilience des sociétés** : cancer, prévention, innovation thérapeutique, données de santé, médecine intégrative ;
- **Transition numérique, données et intelligence artificielle** : Recherche en IA, cybersécurité, data, transformation numérique de l'éducation ;
- **Transitions économiques, sociales et territoriales** ;
- **Alimentation, agriculture et ressources biologiques durables** : agroécologie et alimentation durable.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) restent la boussole de l'Union Européenne ([lien vers les 17 ODD](#)).

02

Enquête d'insertion jeunes docteurs



Données retenues : sources Collège Doctoral Pays de la Loire

- 77 Diplômé.es en 2018
- Enquête à 5 ans
- 45 répondants, soit 58 % des diplômés (dont 60 % de femmes et 40% d'hommes et 46% internationaux)
- 91% ont un emploi. Il s'agit d'un CDI pour 44% et d'un CDD pour les 56% autres.
- 70 % sont employés dans le secteur public avec une large majorité dans l'enseignement et 30% dans le secteur privé
- Localisation géographique de l'emploi: 19,5% dans les Pays de la Loire; 5% en Bretagne; 70% dans le reste de la France et 5,5 à l'international
- 54% des répondants sont satisfaits de leur situation au regard de leur projet professionnel en début de thèse



Données retenues : sources Collège Doctoral Pays de la Loire

- 82 Diplômé.es en 2020
- Enquête à 3 ans
- 59 répondants, soit 72 % des diplômés (dont 56 % de femmes et 44% d'hommes et 31% internationaux)
- 85% ont un emploi. Il s'agit d'un CDI pour 40% et d'un CDD pour les 60% autres.
- 88 % sont employés dans le secteur public avec une large majorité dans l'enseignement et 12% dans le secteur privé
- Localisation géographique de l'emploi: 10% dans les Pays de la Loire; 1% en Bretagne; 63,5% dans le reste de la France et 15,5% à l'international
- 80% des répondants sont satisfaits de leur situation au regard de leur projet professionnel en début de thèse

03



Bilan d'activité du pôle doctoral

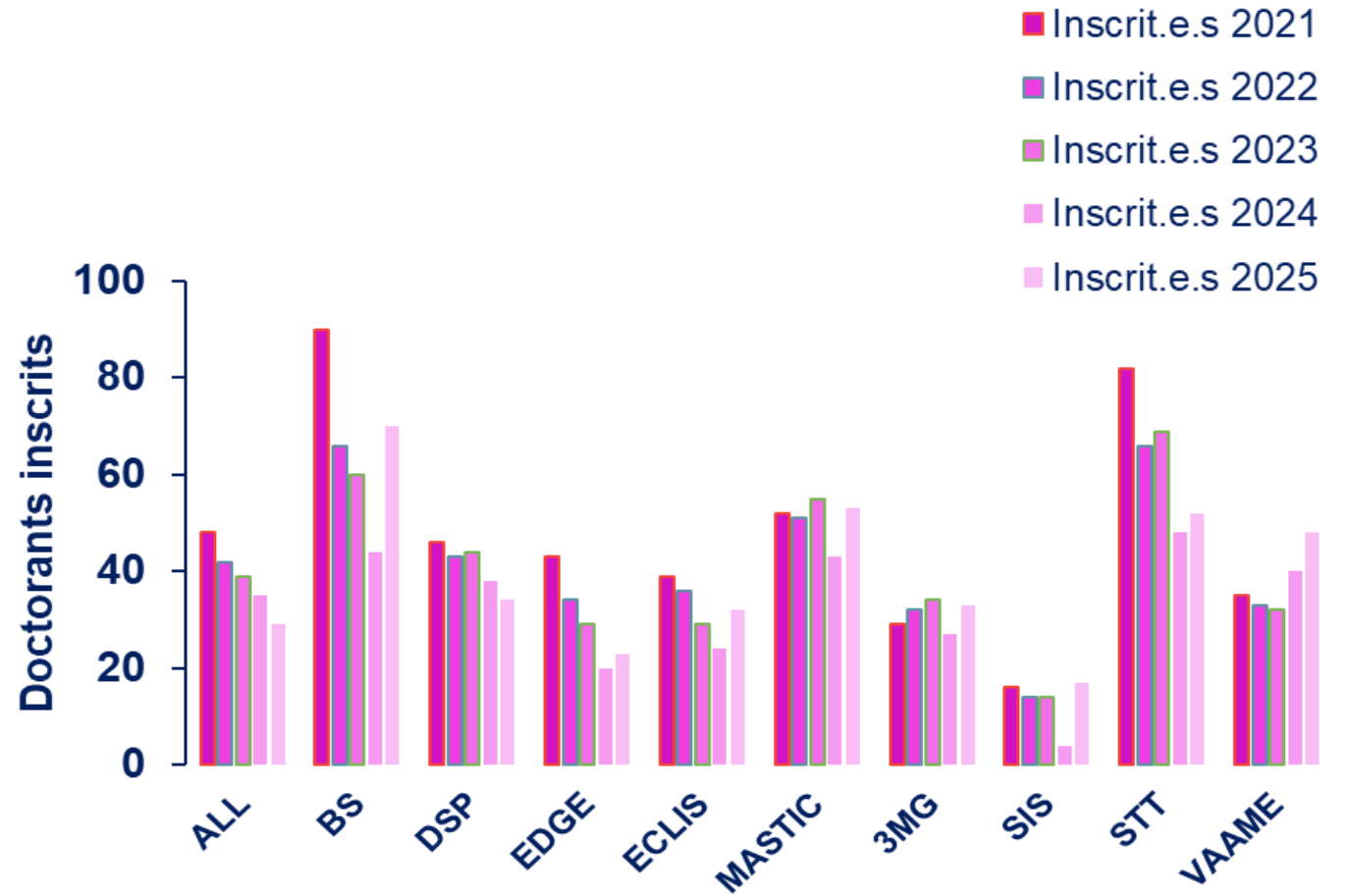
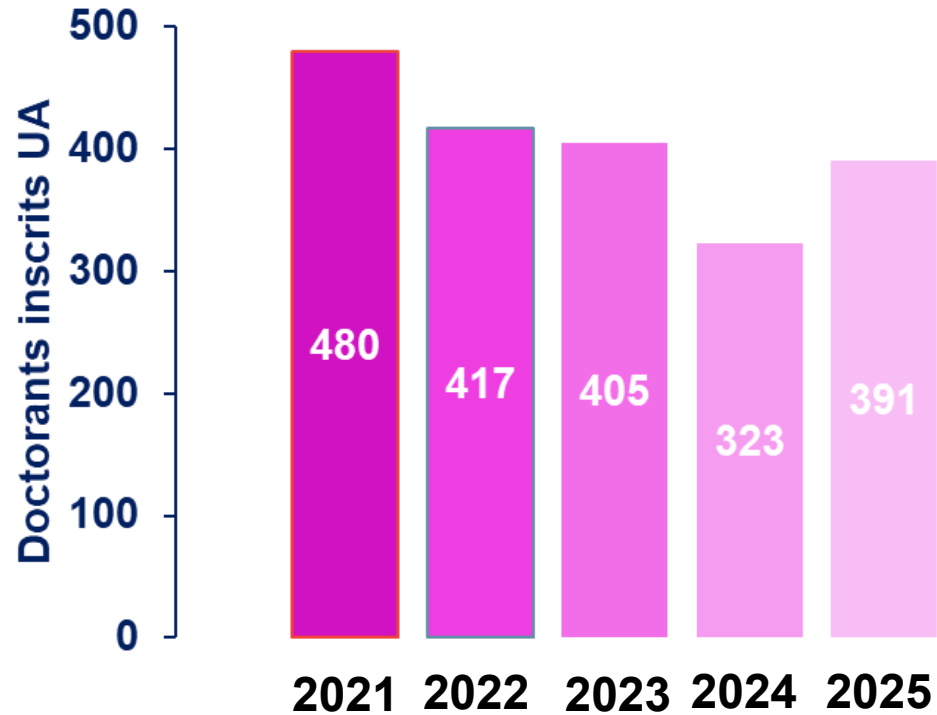


Données retenues

- Inscriptions définitives année universitaire 2025/2026
- Données DRIED – pôle doctoral
- Intitulés ED :
 - ALL : Arts, Lettres, Langues
 - BS : Biologie Santé
 - DSP : Droit et Sciences Politiques
 - EDGE : Economie et Gestion
 - ECLIS : Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé
 - MASTIC : Mathématiques et STIC
 - 3MG : Matière, Molécules, Matériaux, Géosciences
 - SIS : Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes
 - STT : Sociétés, Temps, territoires
 - VAAME: Végétal, Animal, Aliment, Mer, Environnement



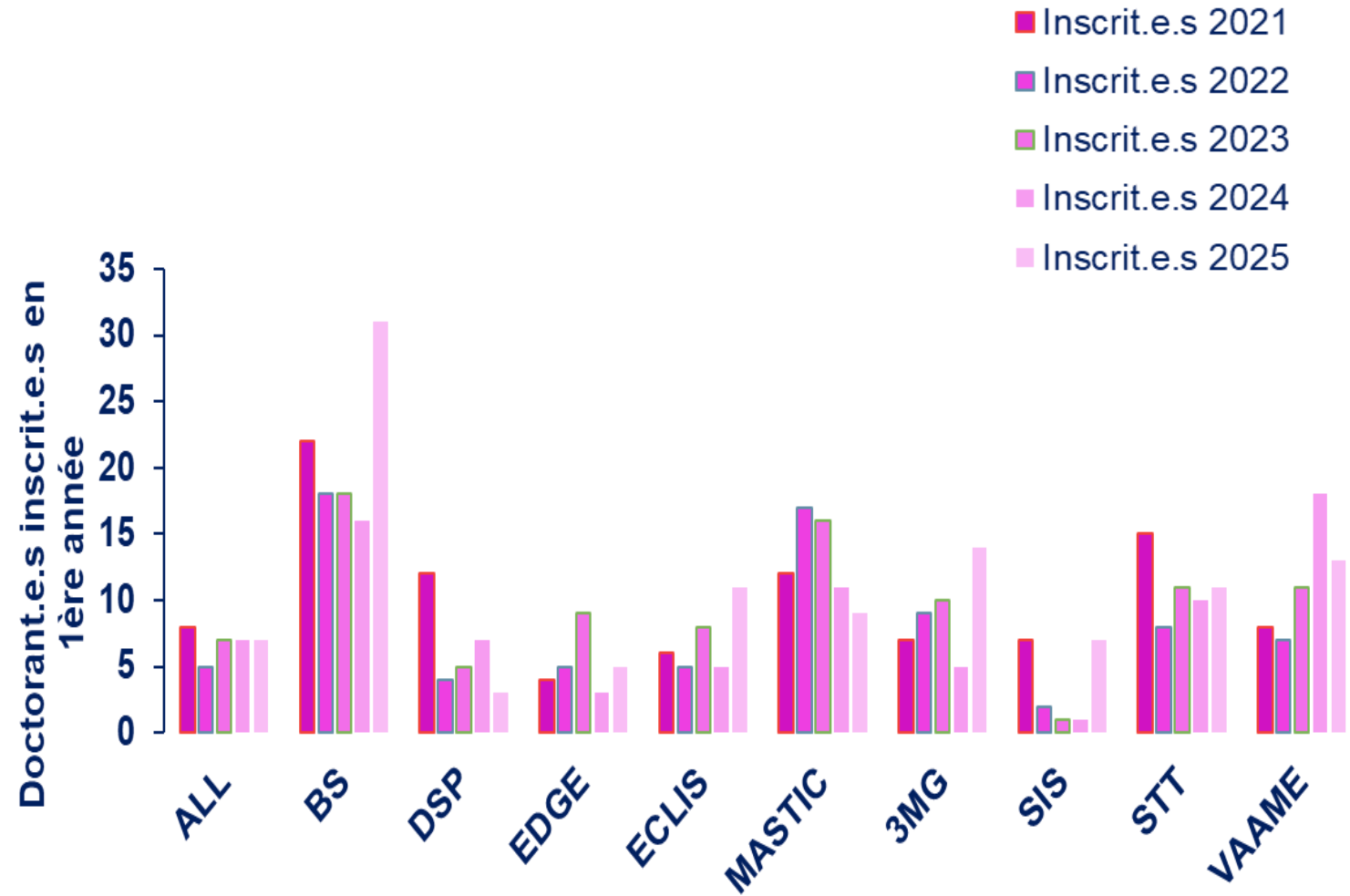
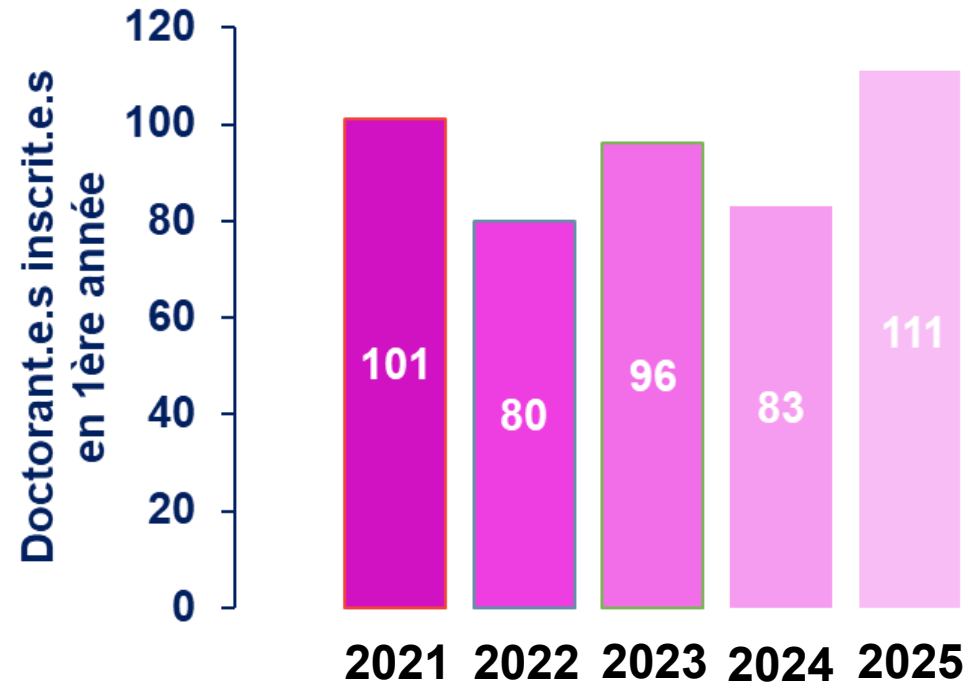
Doctorant.e.s inscrit.e.s



Remontée en 2025 du nombre d'inscrit.e.s à l'échelle du site (+21% vs 2024)

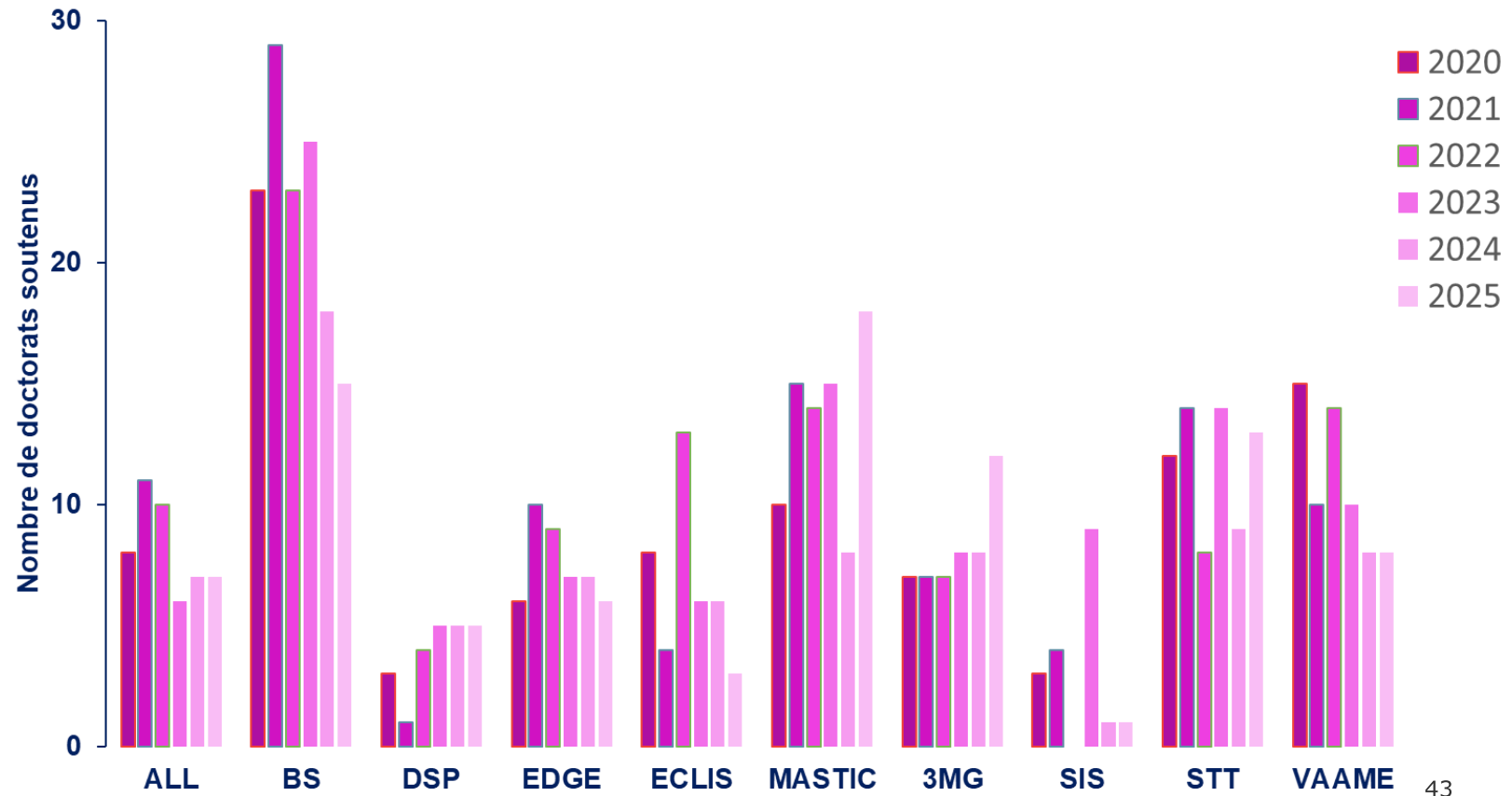
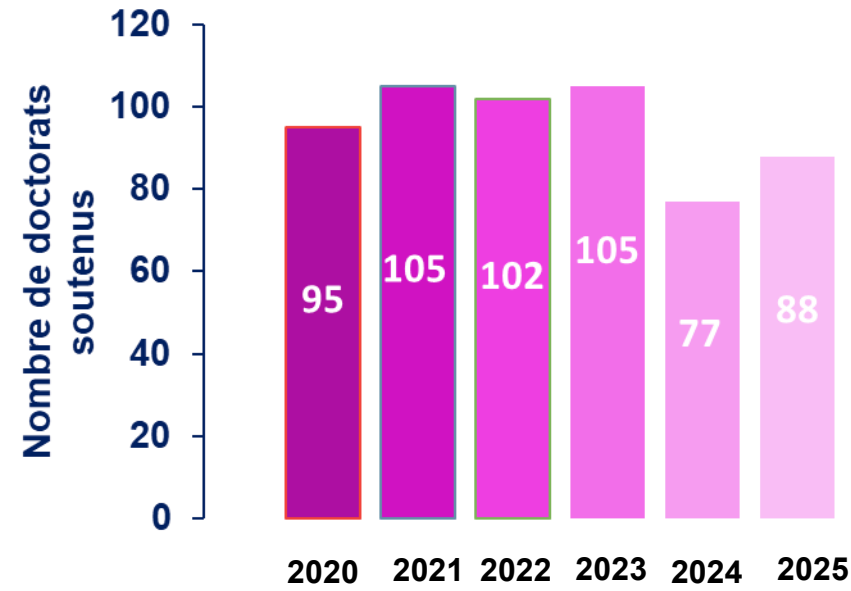


Doctorant.e.s primo-entrant.e.s



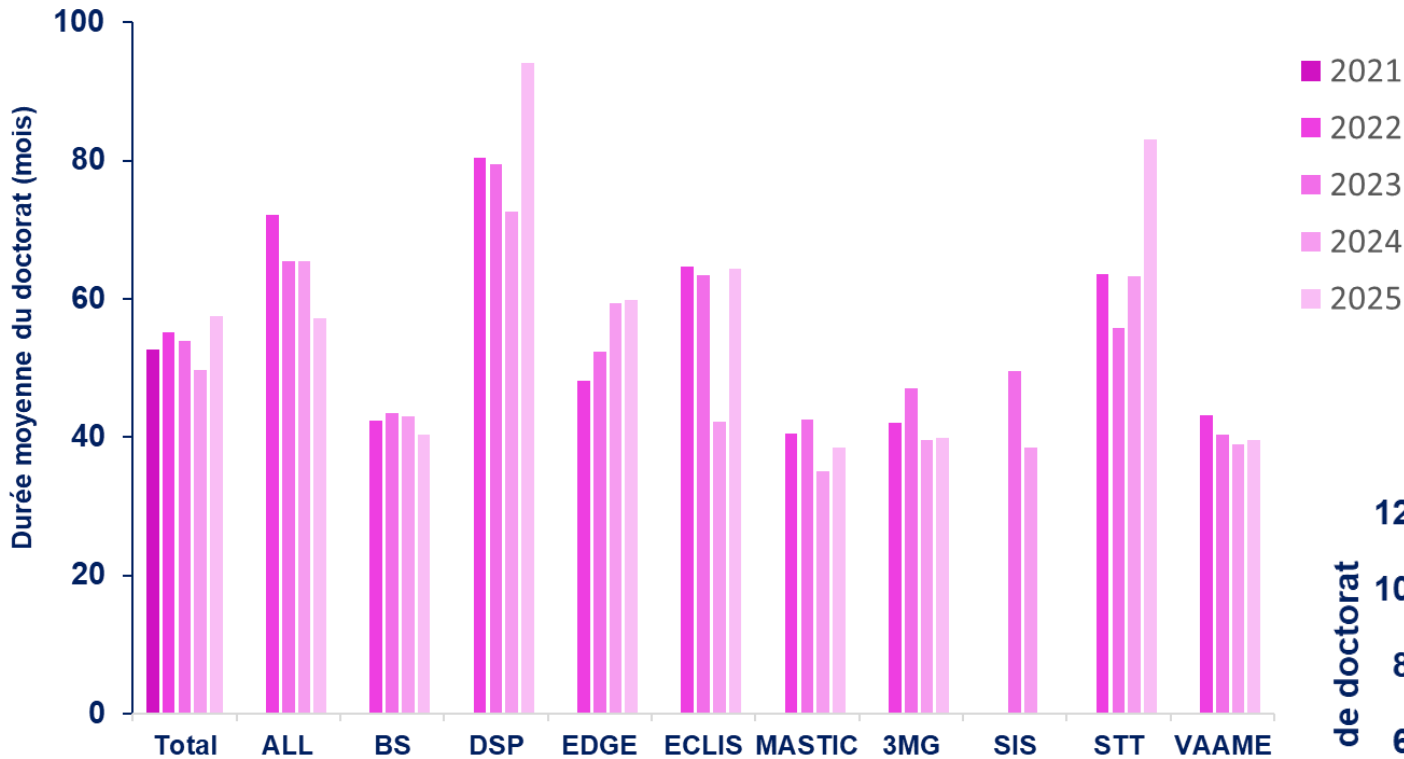


Soutenance

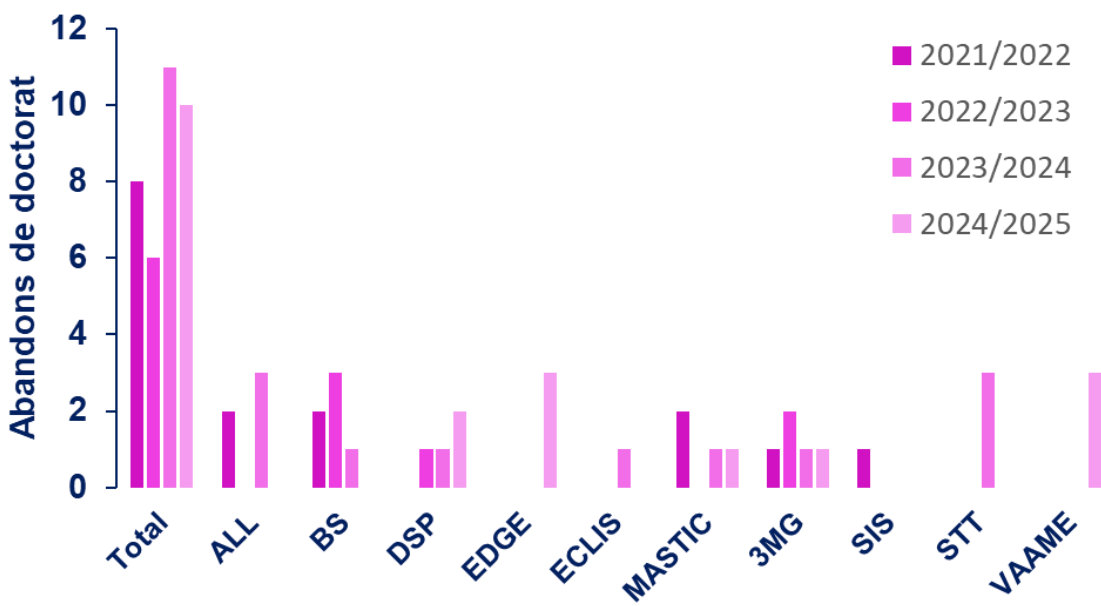




Abandons et durée moyenne du doctorat

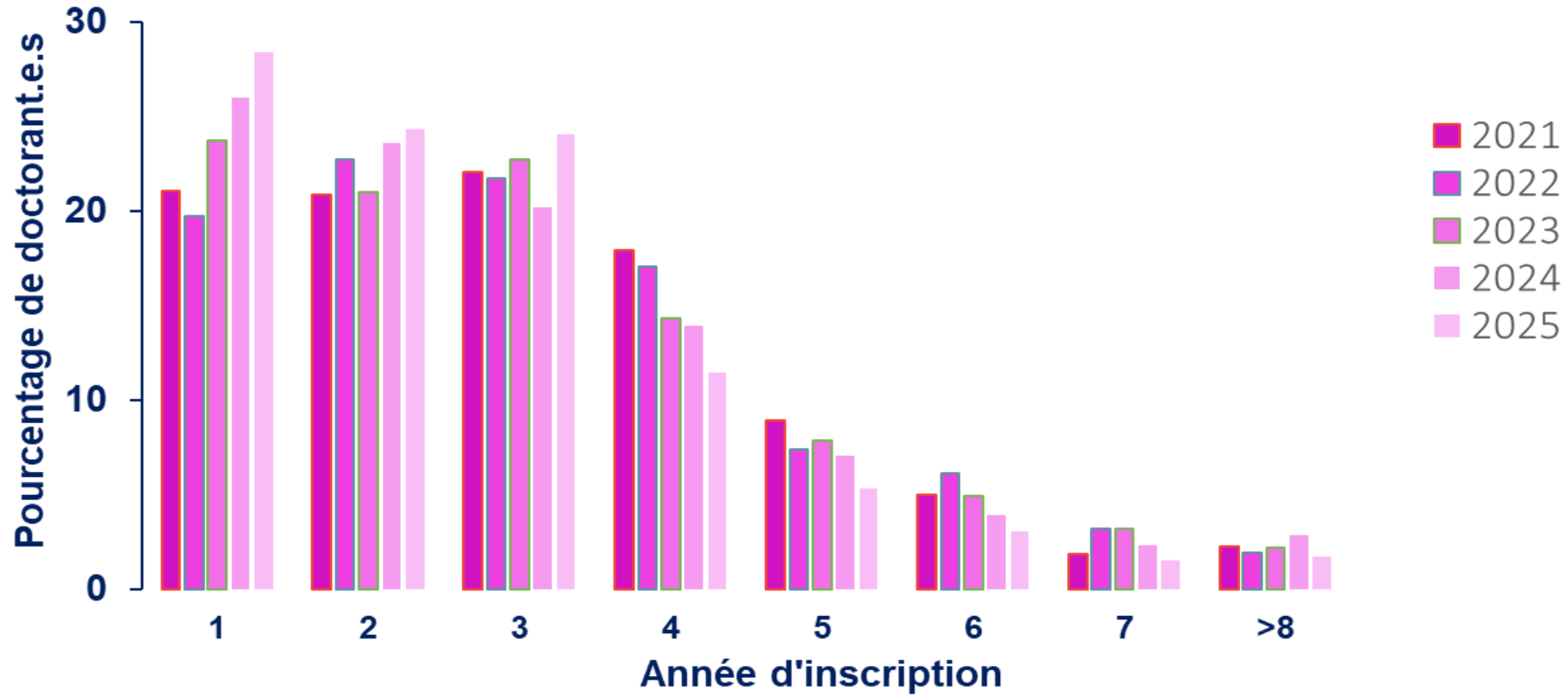


Durée moyenne doctorat:
2023: 53,9 mois
2024: 49,8 mois
2025: 57,4 mois





Répartition doctorant.e.s par année d'inscription

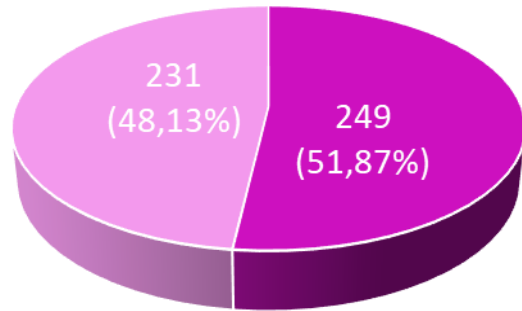




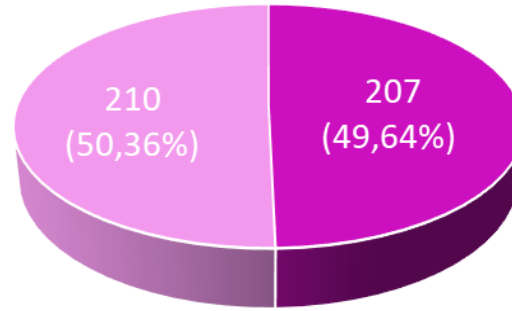
Répartition hommes - femmes

■ Doctorants
■ Doctorantes

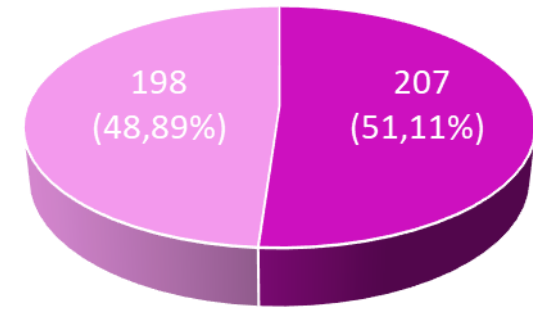
2021



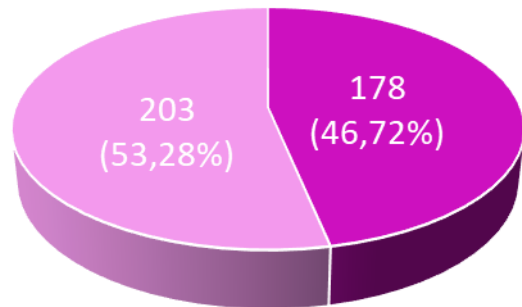
2022



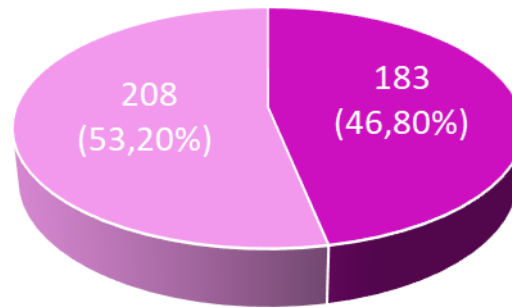
2023



2024



2025





Origine des financements 2025 : 391 Doctorants

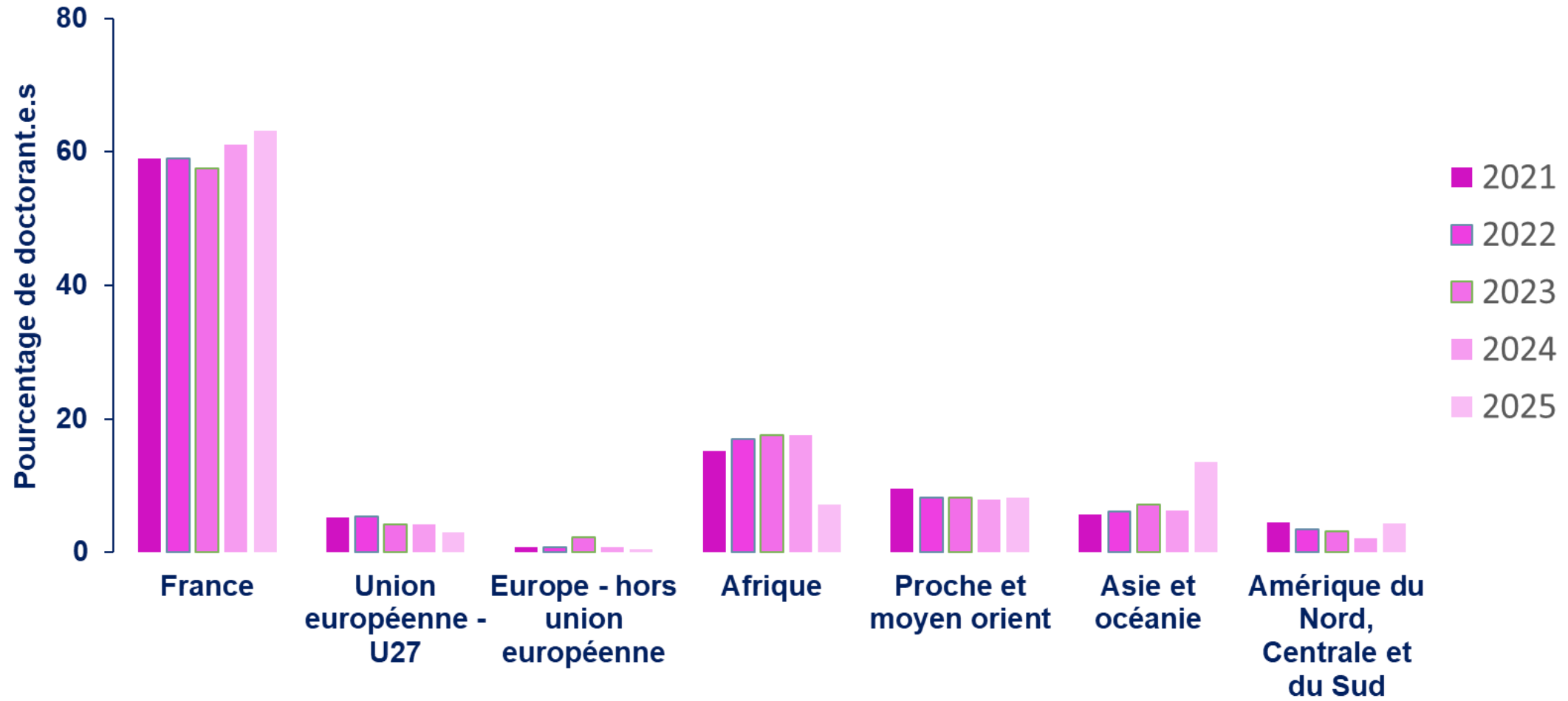
CD MESR	CD UA sur projets	CD ALM	CD Région	CD ONR	CD ANR	CD Assoc.	CD autres	CD de droit privé	CD Europe	CD EU Green	CD Labex
58	9	8	22	12	15	2	10	8	10	8	1

CIFRE - ANRT	ATER	Allocation Doctorale (hors CD)	Bourses université - GVT - étrangers	Erasmus +
18	8	5	35	2

Professions libérales	Ressources familiales	Salariés secteur privé	Salarié secteur public ETAT	Salarié secteur public Hopital	Salarié secteur public Territorial	Vacataires	Non connus
7	43	43	27	26	5	9	0

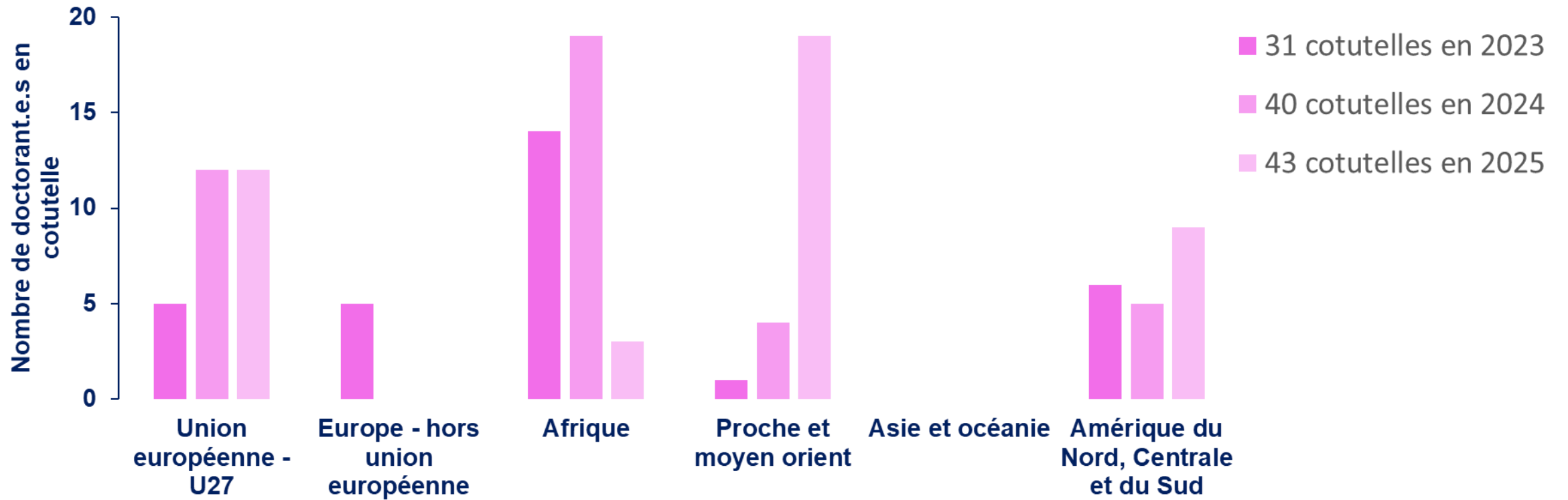


Origine des doctorant.e.s en %



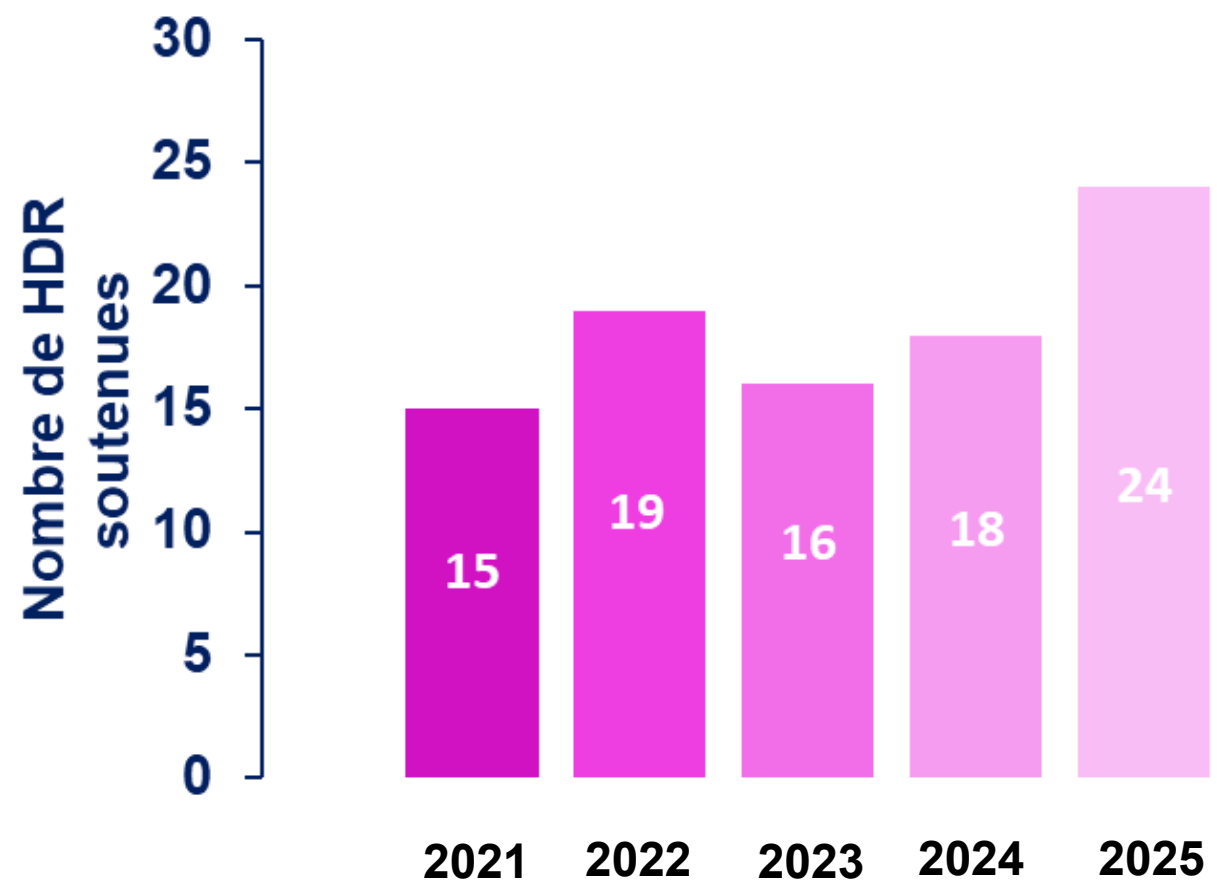


Origine des doctorant.e.s - cotutelles





Soutenances HDR



04



Restructuration des ED

Restructuration des ED

Direction: binôme (direction – direction adjointe) – **équivalent 6 directions**

ED SHS (ALL, STT, ECLIS, DSP, EDGE):

88 doctorants (D1-D3 24/25)

ED Sciences et Ingénierie (SIS, 3MG, MathSTIC):

87 doctorants (D1-D3 24/25)

ED Biologie, Santé, Végétal, Environnement :

84 doctorants (D1-D3 24/25)

Candidatures binômes des porteurs de projet

ED « SHS »

Jérémy BESNARD, Pauline BRULEY (Joël HAUTEBERT, Adrian POP, Florent QUELLIER)

(pour information :

Nathalie CARCAUD, Béatrice PLOTTU (IARA) → souhait d'être au conseil de l'ED)

ED « Sciences et Ingénierie »

David ROUSSEAU, Lionel SANGUINET (binôme 1)

Abdérafi CHARKI, Xavier ROULLEAU (binôme 2)

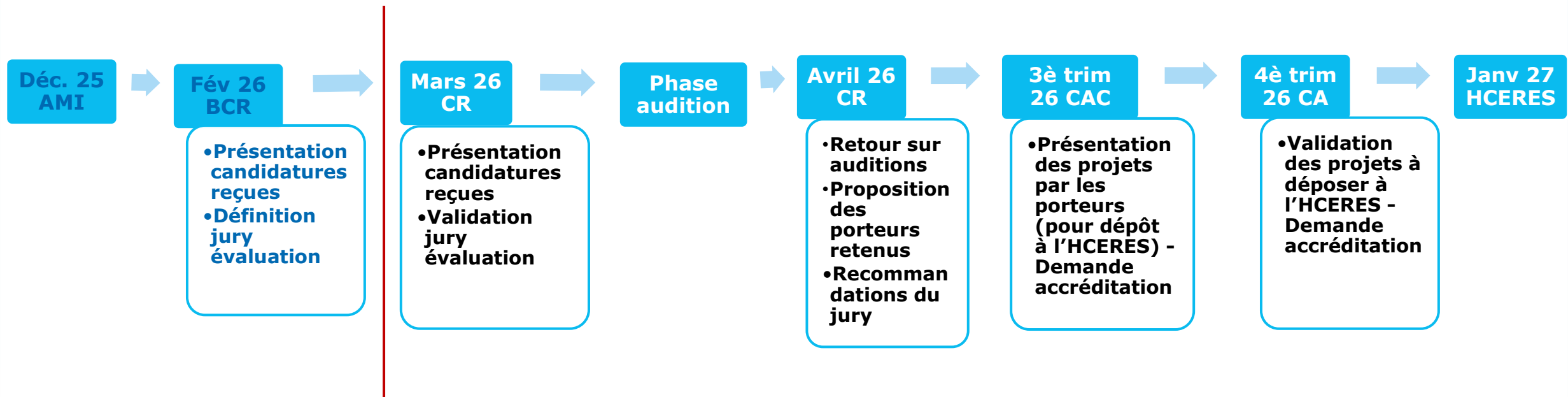
ED « Biologie, Santé, Végétal, Environnement »

Emilie ROGER-TALIBART, Jérémy LOTHIER

(pour information :

Béatrice TEULLAT (IARA) a présenté une candidature sans binôme associé)

Accréditation des ED



Elaboration du projet d'ED

- **Projet pédagogique**
- **Projet scientifique**
- **Capacité d'encadrement (périmètre, potentiel d'encadrement, durée de thèse, modalités de recrutement ...)**
- **Gouvernance et organisation**
- **Ambitions du projet (ouverture internationale, ...)**

Audition des porteurs de projets : composition du jury

Date proposée :

9 mars 2026 après midi

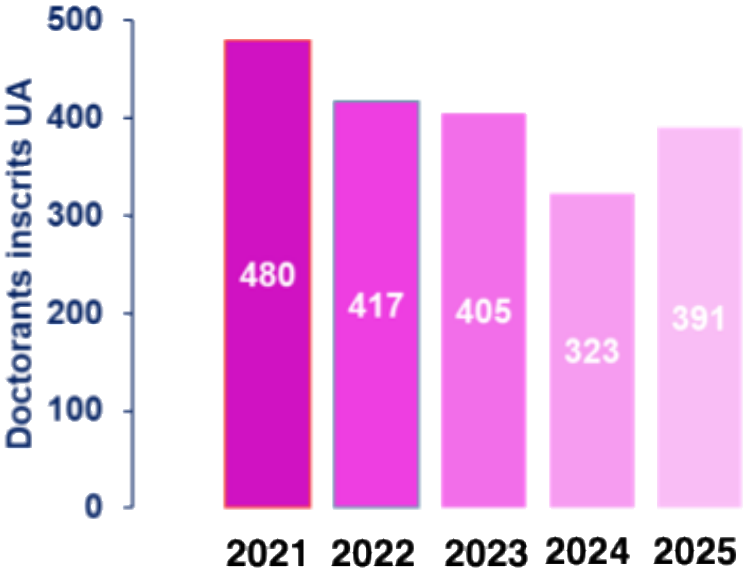
Proposition de composition Proposition BCR du 16/02/2026

- **Sandra CAMUS**, VP recherche
- **Nicolas CLERE**, Directeur pôle doctoral UA
- **Bénédicte GIRAULT**, Directrice de la recherche
- **Jean-François BRUGGEMAN**, resp. administratif pôle doctoral UA
- 1 représentant **IA-RA**
- 1 représentant par **pôle de recherche** (dont 1 végétal et 1 environnement)
- 1 représentant par **UR pour la future ED Sciences et Ingénierie (car candidatures de 2 binômes)**

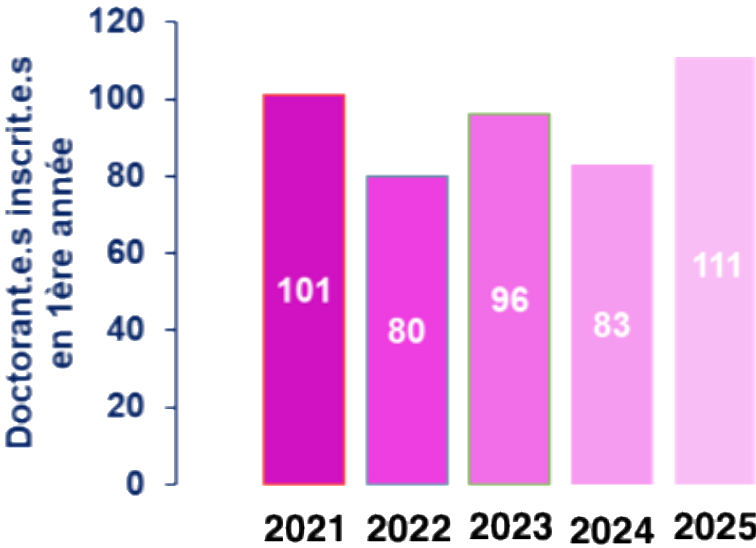
05

Discussion : attractivité du doctorat

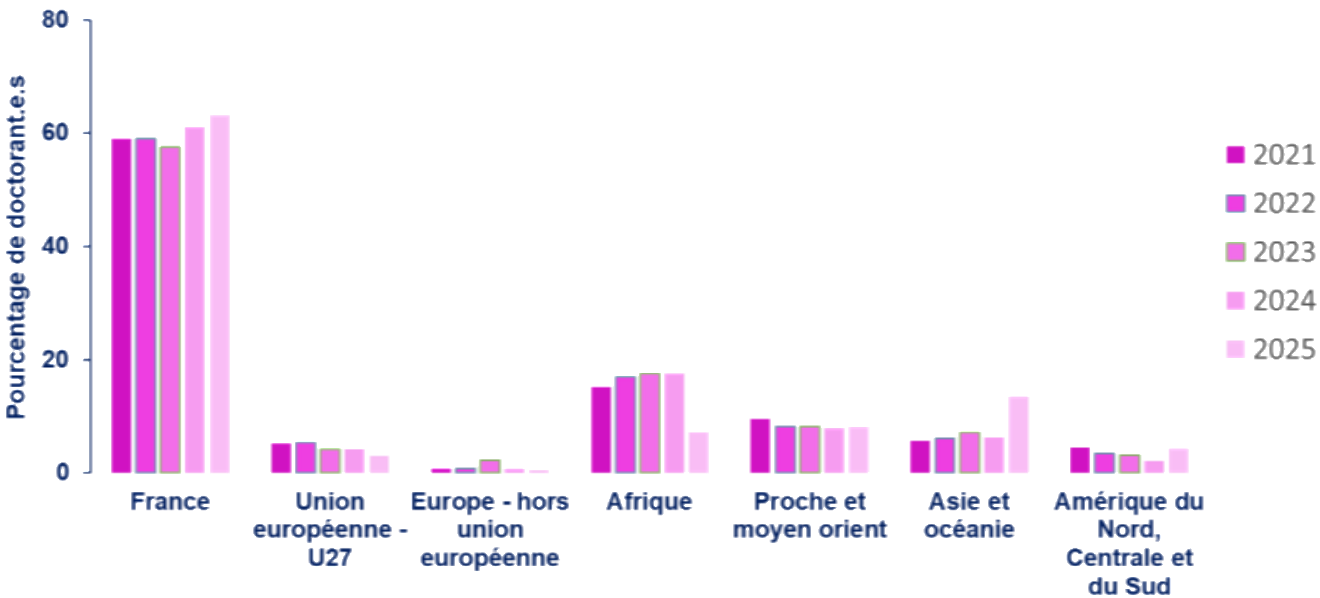
Inscription doctorant.e.s



Primo entrant.e.s



Origine des doctorant.e.s



06

Présentation des élections aux Commissions Permanent

Présentation des élections aux commissions permanentes et conseils de service communs et calendrier – information

Des **élections** sont organisées en ligne pour le renouvellement complet des usagers et partiel des personnels au sein des commissions permanentes et des conseils de gestion des services communs, les **31 mars et 1^{er} avril 2026**.

- **Parmi ces élections, certaines ne sont ouvertes qu'aux membres de la Commission de la recherche.**

Les candidatures peuvent être déposées **jusqu'au jeudi 26 mars 2026 inclus**.

Les liens vers les formulaires de candidature seront transmis le jeudi 05 mars 2026.

D'autres élections sont organisées au sein du Conseil d'Administration, de la CFVU et du conseil académique et sont ouvertes pour certaines à tout membre élu ou à l'ensemble de la communauté universitaire.

Les membres de la Commission de la Recherche peuvent donc également se porter candidats à ces différentes élections.

- **Parmi ces élections, certaines sont organisées au sein de la Commission de la Recherche pour 3 commissions et conseils de gestion.**

INFORMATION

Présentation des élections aux commissions permanentes et conseils de service communs et calendrier – information

Elections ouvertes uniquement aux membres de la Commission de la Recherche ou du Conseil Académique Plénier :

Commission	Sièges à pourvoir
Commission des relations internationales	- 2 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es élus à la CR
Commission vie de l'établissement	- 1 siège de représentant.e par des étudiants élus à la CR - 1 siège de représentant.e enseignant.e-chercheur.en, enseignant.e ou chercheur.e élu à la CR
Conseil de service du SSE	- 3 sièges de représentants.es des étudiants élus au CAc

INFORMATION

Présentation des élections aux commissions permanentes et conseils de service communs et calendrier – information

Elections ouvertes à tout membre élu au sein des Conseils Centraux ou à l'ensemble de la communauté universitaire :

Commission	Sièges à pourvoir
Commission des statuts	- 4 sièges de représentants.es étudiants dont au moins 2 par des étudiants élus au sein des Conseils Centraux
Commission des relations internationales	- 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Commission du numérique	- 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Commission du patrimoine immobilier	- 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA - 2 sièges de représentant.e enseignant.e-chercheur.en, enseignant.e ou chercheur.e du site de SANTE.
Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante	- 3 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Comité suivi licence-master	- 6 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA dont 2 au moins par des étudiants élus au sein de la CFVU
Commission égalité	- 4 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA dont 3 engagés dans un cursus de licence ou master et 1 engagé dans un cursus de doctorat
Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences, discriminations et harcèlements	- 3 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA dont 1 engagé dans un cursus de doctorat (homme)

Présentation des élections aux commissions permanentes et conseils de service communs et calendrier – information

Elections ouvertes à tout membre élu au sein des Conseils Centraux ou à l'ensemble de la communauté universitaire :

Commission	Sièges à pourvoir
Cellule aide social étudiante	- 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Conseil des sports du SUAPS	- 4 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA inscrits au SUAPS
Conseil de gestion du SCDA	- 3 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Conseil de gestion et orientation du SCAFOP	- 1 siège de représentant.e des étudiants de l'UA
Conseil de gestion du SUIO-IP	- 2 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA
Conseil de service du SSE	- 1 siège de représentant.e des étudiants de l'UA
Conseil culturel d'UA-Culture	- 8 sièges de représentants.es des étudiants de l'UA représentants les 8 composantes de l'UA - 2 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es des pôles LLSH et SANTE
Commission des personnels (CoPe)	- 8 sièges de représentants.es enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es de l'UA - 8 sièges de représentants.es des personnels BIATSS de l'UA



CRI : Constitution et attributions

Constitution et rôle des commissions plénière et restreinte

Propositions de modifications

Constitution et du rôle des CRI plénière et restreinte

2.4.4 - Commission des relations internationales

Rôle

La commission des relations internationales en formation plénière, est une instance d'échange d'informations, de propositions et de débats sur les actions de coopération et les thèmes liés au secteur international. Elle est chargée de valider le dispositif de répartition des aides financières à la mobilité étudiante sortante.

Composition

- 3 membres élus par le conseil d'administration :
 - 1 enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e
 - 1 personnel BIATSS
 - 1 étudiant.e de l'Université d'Angers
- 3 membres élus par la commission de la formation et de la vie universitaire :
 - 1 enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e, membre de la commission
 - 1 personnel BIATSS, membre de la commission
 - 1 étudiant.e de l'Université d'Angers
- 2 membres élus par la Commission de la recherche parmi ses membres :
 - 2 enseignants.es chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es
- le/la référent.e international de chaque composante
- Le/la vice-président.e étudiants
- Le/la vice-président.e international

Siègent en qualité d'invités.es :

Le/la directeur.trice des relations internationales ;
Le/la chargé.e de mission international.

La commission des relations internationales en formation restreinte, attribue les aides spécifiques à la mobilité sortante.

Composition :

Elle est composée de membres désignés parmi les membres de la commission des relations internationales en formation plénière de :

Le/la vice-président.e international, 2 enseignants.es chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es dont un membre de la Commission de la formation et de la vie universitaire, 2 personnels BIATSS, 2 étudiants-es. Le/la directeur.rice des relations internationales et le/la chargé.e de mission international siègent en qualité d'invités.ées.

Extrait du règlement intérieur de l'UA

» Besoin de mise à jour / de précisions / de simplification

Constat actuel pour la CRI restreinte : peu d'enseignants présents (incompatibilité d'emploi du temps), chaque nouvelle venue nécessite une nouvelle explication du fonctionnement des attributions (notions techniques), révision de la composition pour gagner en efficacité

Ajouter parmi les invité.e.s :

Le/la référent.e International **administratif-ve** de chaque composante

Les responsables de pôles de la DI et personnels de la DI concernés

Toutes personnes internes ou externes à l'UA concernées par l'ordre du jour

Modifier parmi les invité.e.s :

Le/la directeur.rice **de la Direction de l'international**

Modifier Les chargé.e-s de mission internationaux

3 sièges à pourvoir par des E-C

» 2 sièges enseignants-chercheurs de la CR

» 1 siège enseignant-chercheur de la CFVU

Périodicité

» Il est proposé que la CRI se réunisse 3 fois par an (novembre, mars, juillet)

Chargé.es de mission invités à la CRI :

- La responsable des échanges avec les universités américaines / gestion des accords centralisés (8 universités aux Etats-Unis et 2 au Canada) qui est également chargée de mission Isep (réseau de 300 universités dans le monde) : implique un principe de réciprocité entre nos étudiants sortants et les étudiants entrants à l'UA (~15/an)
- Le chargé de mission Lutte contre le racisme et l'antisémitisme depuis juin 2025 (enseignant en histoire médiévale au département Histoire depuis septembre 2024)
➔ Projets entre la mission Lutte contre le racisme et l'antisémitisme et le Celfe
- Les 2 chargés de mission EUGREEN (Formation et Recherche)

CVET

- Origine : constat de l'absence d'un espace de partage et de discussion sur la vie étudiante, la vie des campus
- Une certaine singularité dans le paysage des universités françaises

CVET

Commission de la Vie de l'Établissement (CVet)

Sous-commission
**Initiatives
étudiantes**

Sous-commission
CVEC

Commission des
Personnels
(CoPe)

Sous-commission
**Politique sociale
étudiante /
Solidarité**

**Cellule d'aide
sociale**
(exonération/aides
d'urgence)

CVET

• Mise en cohérence des projets de la communauté universitaire

- Compétence dans les domaines culturel, sportif, d'action de bénévolat, d'aide à la vie étudiante, d'animation des campus, d'animation interne ou toute autre initiative collective des étudiants et/ou des personnels
- Vise la communauté universitaire dans son ensemble, tant les étudiants.es que les personnels.

• Un rôle de proposition

- les projets relevant des Initiatives Etudiantes
- les projets "Vie de l'établissement"
- calendrier annuel des manifestations portées par l'établissement

• Un suivi des actions menées

- le bilan des projets relevant des Initiatives Etudiantes soutenus et le budget consommé

CVET

○ Grandes orientations 2026-2028

- Lien avec Eu Green (WP8 – campus promoteur de santé)
- Solidarité-bien-être-réussite en lien avec la Fondation
- Coordination des acteurs (composantes, SC, Directions)
- Schéma directeur: suivi des actions
- Mesures, données, pilotage
- Campus décentralisés
- Liens avec les partenaires (CROUS, Agglomérations...)
- Approche usager (et cohérence : ex. accessibilité)
- Politique santé mentale / sport-santé
- COMP & HCERES

Calendrier des prochaines séances de la Commission Recherche

Dates	Horaires
Lundi 13 avril 2026	14h
Lundi 1 ^{er} juin 2026	14h



